



TOUT CONTACT
LAISSE
UNE TRACE

Dossier d'accompagnement

SOMMAIRE

Tout contact laisse une trace 🖐	5
Fiche technique du film 🦅	6
Mots barrés	8
Des colonisations	13
Free Congo	26
Quizz ?	33
De Goma à Gaza	35
Des regrets mais pas d'excuses ⚡	40
Indépendance ou autodétermination	43
L'assassinat de Patrice Lumumba : une impunité qui dure 🍷	45
Archives et mémoire confisquées	51
« Paternalisme, comportements toxiques » : Pourquoi Nadia Nsayi envisage de quitter l'AfricaMuseum	54
Restitution ou récupération ?	55
Les zoos humains, un vestige du passé ? 🦋	57
Depuis quand la riposte ?	59
Les femmes blanches et l'empire	64
Les résistantes ★	68

La contestation du folklore colonial comme droit à la démocratie culturelle.....	71
Bruxelles, terrain d'(en)jeu (de)colonial 	78
Léopold II et les autres. Des statues controversées dans l'espace public en Belgique.....	81
Vice-versa à Kinshasa?.....	83
Peopl : de Laura Zeye Nsengiyumva, une ode au vandalisme.....	84
Re-nommer, de-nommer, qui choisir, qui choisit?.....	86
Asile et migration : vers une pré carisation organisée.....	90
Une politique ferme mais humaine 	92
Historique de la création des centres fermés.....	94
L'euphémisme du langage et de la violence d'état.....	97
Narration ou narratif 	100
Extraits de la sagesse des lianes de Dénètem Touam Bona  	101
Voix fières.....	102
Voix de fer.....	103
Voix de terres.....	104

Voix d'airs.....	105
Voix d'ether.....	106
Studio Baraka Grafika.....	107
Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations.....	109
La plateforme exil.s et créations 	110
Recette pour des bombes à graines   	111

TOUT CONTACT LAISSE UNE TRACE



De la décolonisation de l'espace public, on dit que : *“c’est une mode”, “ce n’est pas une priorité”, “c’est de la violence inversée”, “ressasser le passé n’apporte pas un futur serein”, “il n’y a plus de colonies depuis ‘longtemps’ ”, ...*

Le sens unique de l'Histoire revêt le costume du déni, de la ré-vision, de la mise au silence, d'une justiciabilité à deux vitesses. Chaque geste, souvent microscopique, consenti par les instances d'État, se pose comme une faveur.

Le film et ce dossier partent d'approches et de constats nommés par quelques-uns des collectif·ves africain·es, afro-descendant·es et décoloniaux traçant une mise en perspective d'une fabrication collective d'un espace public vivable et vivant.

***De quelles histoires rend
compte l’Histoire,***

***De quelles Mémoires
chantent les rues ?***

***De quel·les Mort.es parlent
les statues ?***

Tout contact laisse une trace se veut mosaïque d'images, de récits fragmentés, de personnes et collectifs luttant contre la colonialité topographique, socio-économique, symbolique de la “Capitale de l'Europe”, cheminant de Gaza jusqu'à Goma.



Tout contact laisse une trace place le discours face aux voix, remplace les slogans par des récits puissants, et déboulonne une statuaire mensongère et délétère.

Les enjeux engagés sont les fruits d'une recherche collective qui a duré plus d'un an, alimentée de plus d'une quinzaine de regards et savoirs dits situés, héritiers de la longue lutte “ici” et “là-bas” vers une reconnaissance des ripostes.



FICHE TECHNIQUE DU FILM



Réalisation et production

Ce film, produit par **ZIN TV**, a été réalisé par **Nizar Saleh Mohammed Ali**, et monté par **Valentin Fayet**. Il est le fruit d'une écriture collective menée par **Milady Renoir** avec le Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, **Jean Illi** et **Solina Diallo**, chercheur·es à l'ULB, **Taslim Mamadou Diallo** de la Voix des sans papiers de Bruxelles, **Sarah Bahja**, **Valentin Fayet** et **Thomas Michel** de ZIN TV.

Avec la participation de **Taslim Mamadou Diallo** et **Modou Ndiaye** (VSP Bruxelles), **Bah Mamadou Moussa** (VSP Saint Josse), **Aurélië Disasi** aka **Aru Lee**, **Jean Benoit Bokoli** "microMéga le Verbivore", **Faïza Hirach** (Samidoun Brussels), **Lucas Catherine**, Mémoire Coloniale et Lutte Contre les Discriminations et Studio Baraka Grafika, ainsi que plusieurs voix entendues pendant les étapes d'écriture et de réalisation.

Travailleuse du texte

Milady Renoir est poétasse™ rabat-joie et animatrice d'ateliers d'écriture depuis 2004, et de formations pour les professionnel·les d'organismes culturels, des collectifs de justice sociale résistant à la violence d'État. Elle préfère la poésie et la scène aux non-dits et aux malentendus. Elle écrit pour des revues sur les arts, les sciences humaines et l'analyse politique, se consacrant pleinement à la revendication des droits des personnes sans papiers. Elle chronique à la radio, performe avec son corps de quinquagénaire grincheux, et écrit des supplications, oscillant entre deux doutes et trois pulsions, tout en gardant un thorax sensible, une gorge serrée et un poing levé. – miladyrenoir.org

Durée

65 min

Mascottes

Sur l'affiche, un Gypaète Barbu, vautour de rouille et d'os, qui se couvre de cuivre et de fer, lequel rouille sur ses plumes et agit comme un antioxydant et antibactérien lors de ses repas de charognes. Les pigeons, faucons pèlerins et corneilles ont aussi nourri l'écriture.



↓
Ce dossier est disponible gratuitement sur zintv.org
Pour toute question, écrire à Sarah Bahja : sarah@zintv.org
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



MOTS BARRÉS

Les mots barrés : nommer, classifier, visibiliser certaines personnes, certains termes, certains territoires est un principe historique peu questionné et souvent porteur d'un continuum colonial. Au vu du choix du film de ne plus mon(s)trer les statues glorifiant des héros létaux dans l'espace public, nous avons préféré barrer certains noms, tout en assumant une transparence sous la rature qui permet de nommer les actes et acteur·ices des violences charnières entre le passé et le présent.

“Le langage évolue... Plutôt que de parler d'esclave, on parle désormais d'esclavisé. Est-ce du politiquement correct ? Un débat dérisoire ? Non, c'est une évolution fondamentale. Selon l'anthropologue brésilien-congolais Kabengele Munanga, l'existence du dénommé « esclave » n'est pas une raison pour accepter l'esclavage. En toutes circonstances, l'esclavage est une institution déshumanisante et doit être condamnée. L'homme naît libre jusqu'à ce que quelqu'un le réduise en esclavage, l'esclavise. Le concept est donc faux. Le concept correct est « esclavisé » et non « esclave ». Il n'existe pas de catégorie d'esclave naturel. Néanmoins, ce concept s'est enraciné dans la littérature...” - *“Aujourd'hui, plutôt que d'utiliser le mot esclave, les historiens et une partie de la société civile utilisent le terme esclavisé, justement pour démontrer ce processus de chosification auquel l'individu était soumis depuis son départ forcé d'Afrique jusqu'à son arrivée dans les Amériques. Il n'était pas esclave. Il était esclavisé. Utiliser le nom « Esclave » voudrait dire que l'on est esclave par naissance : on est né esclave et on le sera toujours. Parler d'esclave scelle les Africains concernés et leurs descendants dans une identité permanente. En utilisant l'adjectif « esclavisé », on insiste sur le fait que l'individu l'est devenu – mais il ne l'est pas intrinsèquement. Ainsi, nous garantissons à ces personnes une identité – et ne les réduisons pas à la propriété qu'ils étaient à l'époque, à la position qu'ils occupaient. Nous connaissons tous le pouvoir des mots – qui peuvent faire mal comme des coups.*

Utilisons-les pour honorer les personnes, plutôt que pour perpétuer des idées qui nous blessent tous. Faites l'effort – bien sûr, au début il faut se corriger... mais ensuite cela viendra naturellement. De la même façon que nous n'utilisons plus certains termes aujourd'hui considérés comme injurieux pour se référer aux homosexuel·les, aux femmes, etc., faisons la même chose pour parler des... esclavisé·es. Les États-Uniens ne parlent plus de slaves mais d'enslaved, les Brésiliens ne parlent plus d'escravo mais d'escravizado... » ①

① Paula Anacaona, *De l'esclave à l'esclavisé*, 2019
🌐 <https://www.anacaona.fr/blog/esclave-esclavise-evolution-langage-racisme-slave-enslaved/>

PS : ce même principe peut s'appliquer sur d'autres « conditions » perpétuées par des systèmes d'oppression précaire ➡ précarisé·e; minorité ➡ minorisé·e; invisible ➡ invisibilisé·e; ...

📖 À LIRE :

Collectif Piment (Célia Potiron, Christiano Soglo, Binetou Sylla, Rhoda Tchokokam), *Le dérangeur. Petit lexique en voie de décolonisation*.
Ed. Hors d'atteinte, 2020



🎬 Film 29:59:07

Ce dossier ne comprend pas d'images de personnes violentées, même si le récit y en est répercuté.

Le collectif **Cases Rebelles** revendique le droit, le devoir de NE PAS reproduire les images, les clichés, les violences inhérentes à la déshumanisation des personnes Noires, non-blanches plus généralement :

“Sous prétexte de dénoncer ou d’analyser, les bonnes âmes reconduisent la violence en diffusant massivement des images de femmes non-blanches humiliées, agressées, dont certaines sont encore des enfants sur les clichés en question. Comme si la reproduction de ces images avait cessé d’être profondément attentatoire à leur dignité, comme si elles n’affectaient plus leurs descendant·e·s et tou·te·s les héritier·e·s –côté victimes– de cette violence coloniale. Les vertus pédagogiques de l’abjection? Ces victimes sur les photographies publiées sont nôtres, elles sont de chez nous, de nos terres, de nos familles. Nous ne sommes pas éloigné·e·s, pas détaché·e·s de ces corps. Aujourd’hui encore, nous portons au quotidien le poids de ces hypersexualisations violentes, de ces hyper-accessibilités au corps colonisé. Faudrait-il cacher la vérité ? nous demande-t-on avec outrage; une bonne dose de malhonnêteté ou de bêtise – au choix. Il est bien entendu évident que cette histoire horrible doit être dite autant que faire se peut. Mais la diffusion de ces images n’est en aucun cas nécessaire à la production de la vérité. Et ces images n’auront aucun effet miracle chez les négationnistes. La certitude, c’est l’horreur reconvoquée de manière sensationnaliste, l’exhibition-reconduction de l’humiliation, la mise en lumière voyeuriste du crime, pensée sans les victimes.

Choquer, appâter, reproduire la violence, c’est tout sauf de la pédagogie. La pédagogie est une entreprise complexe qui doit se penser avec toutes les personnes concernées. Ce n’est pas une petite expédition touristique entre privilégié·e·s et ce n’est pas non plus de l’auto-congratulation dans l’entre-soi” ②

② Cases Rebelles, *Les corps épuisés du spectacle colonial*, 2018
cases-rebelles.org/les-corps-epuises-du-spectacle-colonial/



D'énoncer à dénoncer, quelle langue parlez-vous ?

Au fil de ce dossier d'accompagnement, nous avons tenté de rendre apparente une éthique lexicale puisque les mots sont importants, tant du côté des propagandes que des réparations. Pendant la lecture des éléments composites qui vont suivre, pourriez-vous porter votre attention à vos propres mots ?

Quel.s mots vous posent question ?

Quel.s mot.s décidez-vous de ne plus prononcer ?

Quel.s mot.s avez-vous adopté récemment ?

Quel.s mot.s tenterez-vous d'utiliser à partir de maintenant ?

Nul ne peut agir avec l'intensité que suppose l'action criminelle sans laisser des marques multiples de son passage.

Tantôt le malfaiteur a laissé sur les lieux les signatures de son activité, tantôt par une action inverse, il a emporté sur son corps les indices de son séjour ou de son geste.

La Cité n'a cessé d'endurcir l'appareil répressif par l'entremise de l'agent (qu'il soit d'État, bras armé ou notable bourgeois, fonctionnaire zélé, chien de garde des médias, ...). Celui institué d'un pouvoir menaçant qui se tient comme en hauteur de la ville, maître du panoptique, contrôle ses interstices, ses recoins et refuse toute marge de manœuvre, toute grimace dans le dos de l'État et multiplie les yeux, les caméras, les judas pour contrôler, sévir, punir, tuer.

Pourtant, la statuaire lui rendra hommage, à lui, à Lui et à lui aussi. L'odonymie, la toponymie, les bibliothèques, les célébrations, les récits tronqués, les vies galvanisées, les tombes et les palais héritent d'une tendance à nier, réviser, inciter, contrôler l'Histoire pour des générations à convaincre.

TOUT CONTACT LAISSE UNE TRACE



 Film 00:00:01
00:00:12



DES COLONISATIONS

La traite atlantique débute au 15^e siècle, lorsque les Portugais commencent à capturer ou acheter des Africain.es sur les côtes d'Afrique de l'Ouest, notamment à partir des années 1440, pour les esclavagiser au Portugal, dans les îles atlantiques (Madère, les Canaries et São Tomé) et plus tard, dans les colonies américaines.

Le processus de la traite humaine à travers l'océan Atlantique augmente de façon exponentielle grâce à l'exploitation des richesses et des territoires de l'Amérique et nécessite une main-d'œuvre abondante pour alimenter mines et plantations. Ni les émigrants européens, trop peu nombreux, ni les peuples autochtones (surnommés **les Indiens** par le colonisateur), décimés par l'exploitation et les maladies, ne suffisent, selon les Européens, à combler ces besoins. Par ailleurs, la controverse de Valladolid (1550-1551) contribue à délégitimer en partie l'exploitation directe des populations amérindiennes et renforce le recours massif aux Africain.es réduits en esclavage, perçus par les Européens comme une main-d'œuvre plus « adaptée » et dont l'asservissement ne suscite pas les mêmes débats moraux ou juridiques. ③

③ LAURENT, S.
« Capital et race, histoire d'une hydre moderne », éd. Seuil, 2024

Ainsi, la traite atlantique s'intensifie à partir du 16^e siècle, avec la déportation de millions d'Africain.es vers les Amériques, où iels sont contraints de travailler dans des conditions inhumaines pour soutenir l'économie coloniale.

Contrairement à ce que de nombreux Européens de l'époque étaient amenés à croire, le continent américain était densément peuplé et abritait des sociétés dynamiques dont la sophistication, dans de nombreux cas, était sans équivalent en Europe. Entre 40 et 60 millions de personnes vivaient dans les « Amériques » ④, selon des estimations récentes, parlant quelque 1 200 langues regroupées en quelque 120 familles linguistiques. ⑤

Ces structures écologiques complexes, ces nombreux modes de vie ont été détruits, capitalisés, réorganisés, homogénéisés.

Les Européens mettent en place, dès le 16^e siècle, un commerce transatlantique longtemps connu sous la terminologie « commerce triangulaire » : des navires européens partent avec des marchandises manufacturées qu'ils échangent sur les côtes d'Afrique contre des personnes capturées. Les navires européens transportent ensuite les personnes captives à travers l'Atlantique, dans un terrible voyage. Ensuite vendues à des colons aux Antilles, au Brésil, en Amérique du Nord, mais aussi à la Réunion ou

④ En 1992, les nations autochtones du continent adoptent le terme kuna « Abya Yala » pour désigner l'Amérique sans référer au nom colonial d'Amerigo Vespucci.

⑤ Christophe Colomb : ce qu'était réellement l'Amérique avant son arrivée
<https://www.bbc.com/afrique/monde-58948406>



00:19:24

à l'Île Maurice dans l'Océan Indien, 'réduites' en esclavage, elles travaillent sous la contrainte et la violence. ⑥

En moyenne, l'espérance de vie d'une personne esclavagisée de plantation ne dépasse pas dix ans. Les marchandises produites par les personnes esclavagisées (sucre, café, cacao, coton, tabac...) sont exportées vers l'Europe pour y être vendues. Les historiens estiment qu'en moyenne, les bénéfices des expéditions de traite sont compris entre 15% et 20%. La traite contribue à l'essor économique des ports, et plus largement des pays qui pratiquent ce commerce, ce trafic d'êtres humains.

C'est à cette période que l'on assimile progressivement Noir.es et esclaves. ⑦

En effet, initialement, le mot « **nègre** » est la traduction du mot « noir » en portugais. Il est utilisé dès le moyen-âge mais surtout à partir du 14^e siècle lorsque les Portugais naviguent sur les côtes africaines. Dès le début du commerce d'africain.e.s esclavagisés, le mot « **nègre** » devient le synonyme d'esclave. C'est encore plus vrai à la fin du 16^e, lorsque la grande majorité des personnes mises en esclavage dans les **Amériques** portugaise et espagnole étaient africaines (les **Amérindiens** ayant été décimés).

Le mot « **nègre** » sera utilisé par les autres nations à partir de la traduction littérale du portugais. Ce qui signifie qu'à l'époque, lorsqu'on utilise le mot « **nègre** » en français ou anglais, on utilise en fait la traduction portugaise du mot esclave. Tout personne noire est alors supposée devenir une esclave et tous les esclaves sont supposés être noirs.

Le système atteint son paroxysme aux 18^e et 19^e siècles. Entre le milieu du 15^e siècle et la fin du 19^e siècle, on estime que plus de 12 millions et demi de personnes capturées furent déportées d'Afrique vers les Amériques et les îles de l'Atlantique. Plus d'un million et demi de personnes périrent pendant la traversée. En Afrique même, d'innombrables victimes moururent lors de leur capture ou lors de leur marche vers la côte, avant même d'embarquer sur les navires **négriers**. Le nombre véritable des victimes de ce commerce criminel et « industriel » ne sera donc jamais vraiment connu. Les transmissions des informations sur les révoltes et les massacres subissaient les obstacles des distances, des conditions de fuite et des propagandes coloniales.

À la fin du 19^e siècle, l'Afrique dite subsaharienne devient l'objet de la conquête coloniale des puissances européennes : Grande-Bretagne, France, Portugal, Allemagne, Belgique, princi-

⑥ Une approche globale du commerce triangulaire
🌐 <https://www.monde-diplomatique.fr/2007/11/DORIGNY/15328>

⑦ MICHEL A., « Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial » éd. Seuil, coll. Points Essais

palement. **Léopold II, deuxième roi des Belges**, cherche à doter son pays d'une colonie. Il jette son dévolu sur l'immense bassin du fleuve Nzadi-Congo en essayant de ne pas entrer en conflit avec les grandes puissances européennes qui sont déjà, elles, d'importantes puissances coloniales et qui auraient les moyens de réduire à néant les ambitions coloniales de la Belgique, venue tardivement réclamer « sa part du gâteau ».

Avant de devenir roi, Léopold II avait parcouru une partie importante du monde colonial : **Ceylan** (actuel Sri Lanka), l'Inde, la Birmanie (actuelle Myanmar) et l'Indonésie. Ces voyages ont nourri son intérêt pour le colonialisme. Il s'intéresse particulièrement aux méthodes coloniales des Néerlandais en Indonésie, qui reposaient en partie sur un système d'exploitation des terres et du travail forcé. Il jettera finalement son dévolu sur le Congo, une région pratiquement inconnue des Européens qui se concentrent plutôt sur l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Asie.

Pour légitimer son emprise sur le Congo, il va organiser à Bruxelles une conférence géographique internationale où il invitera scientifiques, explorateurs et diplomates des quatre coins du monde occidental.

Au 19^e siècle, le prétexte principal des Européens pour coloniser l'Afrique et l'Asie étaient l'œuvre civilisatrice : apporter la civilisation à des populations qui en seraient dépourvues.

« Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès. (...) Il m'a paru que la Belgique, État central et neutre, serait un terrain bien choisi pour une telle réunion. (...) Ai-je besoin de vous dire qu'en vous conviant à Bruxelles, je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes ? Non, Messieurs, si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort ; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir ». Voilà comme Léopold II inaugure cette conférence. Les objectifs officiels sont d'organiser l'exploration de l'Afrique centrale, de mieux comprendre la géographie de cette région et de la libérer de l'« esclavagisme arabe ».



Ces esclavagistes « arabes » étaient en réalité les Arabo-Swahilis, des populations bantoues converties à l'Islam, souvent originaires de Zanzibar, qui avaient établi des réseaux commerciaux et des communautés structurées dans l'est du Congo. En désignant les Arabo-Swahilis comme des « Arabes », les autorités coloniales

belges ont cherché à les présenter comme des envahisseurs étrangers, renforçant ainsi l'idée d'une mission civilisatrice et chrétienne contre une prétendue menace islamique⁸. Par ailleurs, si la colonisation belge mit fin aux courants esclavagistes traditionnels, elle établit immédiatement un autre système d'exploitation basé sur le travail forcé.

Lors de cette conférence de géographie, est fondée l'Association Internationale Africaine (AIA) dont l'objectif est de mener à bien l'« exploration du Congo ». Cette association est présidée par le roi en personne. Des banquiers y siègent également. Les Rothschild, par exemple, représentés par leur gendre belge Léon Lambert, qui fondera plus tard la Banque Bruxelles-Lambert (aujourd'hui ING).

Stanley devient un des principaux agents de l'AIA en 1878. Il avait pour mission de faire reconnaître par la ruse et la violence aux chefs locaux la souveraineté de l'AIA sur les territoires congolais.

En 1882, l'association internationale du Congo (AIC) remplace l'AIA. Cette nouvelle organisation ne se contente plus de valoriser les découvertes faites au Congo, mais revendique aussi la souveraineté des territoires acquis par ses agents.

La concurrence engendrée par l'exploitation de l'Afrique conduit à l'organisation de la conférence de Berlin en 1885. Cette conférence, menée par Bismarck et sans la présence de dirigeants africains, officialise le « partage » de l'Afrique et édicte les règles officielles de la colonisation.

Dans cette négociation, Léopold II a préparé plusieurs arguments pour justifier un mandat. Il revendique une expertise scientifique de la région grâce à son AIA, il présente aussi ses expéditions comme des missions humanitaires pour libérer les Congolais « des esclavagistes arabes » et il fait la promesse que les autres nations auront le droit de commercer librement au Congo.

Les autres pays européens accèdent donc à la demande du souverain belge et l'Etat Indépendant du Congo (EIC) est créé en 1885. Contrairement aux idées reçues, Léopold II n'était pas à proprement parlé propriétaire du Congo. Il en était plutôt le souverain absolu et s'était octroyé 10% du territoire à titre privé (le domaine de la Couronne).

A ce moment-là, la Belgique n'est pas liée légalement à l'EIC (le gouvernement n'a pas son mot à dire sur ce qui se passe au Congo) mais elle a autorisé son existence.

⁸ **Xavier Luffin**,
« La présence arabo-musulmane au Congo »
https://revuenouvelle.be/wp-content/uploads/2009/01/070-081-ARTICLE_Luffin_12p.pdf



⁹ La Belgique ne peut pas ignorer le rôle terrible de Léopold II au Congo
<https://www.intal.be/la-belgique-ne-peut-pas-ignorer-le-role-terrible-de-leopold-ii-au-congo/>

¹⁰ Léopold II et le Congo
[/www.solidaire.org/articles/leopold-ii-et-le-congo](http://www.solidaire.org/articles/leopold-ii-et-le-congo)

En effet, l'ancien article 62 de la Constitution de l'époque ne permettait pas au roi belge « d'être en même temps chef d'un autre Etat, sans l'assentiment des deux chambres ».

Toutefois, le gouvernement belge va prêter d'importantes sommes d'argent au roi pour le développement de l'EIC. Il permet aussi que des militaires belges soient détachés pour se mettre au service de la colonie léopoldienne. Le roi, en tant que souverain de l'EIC, représente ses propres intérêts et pas ceux de l'Etat belge. C'est pour cela qu'on parle de « colonie personnelle du roi ». Alors qu'en Belgique, il est un souverain avec des pouvoirs limités, dans l'EIC, son pouvoir est illimité.

Dès 1885, « **l'EIC adopte une politique foncière qui consiste à déclarer terres vacantes toutes les terres qui ne relèvent pas de l'habitat immédiat des autochtones. Ce fut une gigantesque expropriation. Ces terres expropriées sont ensuite divisées en trois catégories : le domaine privé de l'Etat, le domaine privé de la Couronne et les terres cédées aux compagnies concessionnaires, gérées par des amis du monarque.** »⁹

Après le bois tropical et de l'ivoire, Léopold II met en place un système d'exploitation du caoutchouc. Sous son règne, la récolte du caoutchouc se fait à un rythme effréné, obligeant les récolteurs et récolteuses d'aller toujours plus loin dans la forêt pour atteindre les quotas imposés. Les populations locales se révoltent contre ces conditions de travail forcé. Pour les soumettre, l'autorité coloniale et les entreprises concessionnaires usent de violences extrêmes : villages incendiés, mutilations, viols, enlèvements, prises d'otages sont autant de menaces que de punitions.

« **La période 1900 à 1907 bat tous les records, on estime à 200 millions d'euros les revenus de Léopold provenant du Congo. Cet argent, il l'utilisera pour l'achat de terres dans les Ardennes, la construction de ses domaines à Bruxelles, Ostende et Ciergnon, de même que pour l'urbanisation d'Ostende et de Bruxelles. Du parc Josaphat à Schaerbeek au parc de Tervuren, de Forêt, de Saint-Gilles et au parc Elisabeth de Koekelberg, tous les espaces verts bruxellois ont été aménagés "grâce" aux pillages meurtriers du Congo** »¹⁰

Léopold II entretient une force coloniale, la Force Publique, dotée d'une armée principalement composée de Congolais et commandée entièrement par des Belges, pour imposer le respect de l'ordre colonial et le respect des obligations de rendement. Il utilisera systématiquement des méthodes d'une absolue brutalité.





00:32:23

« Léopold II, roi des Belges et représentant des intérêts de la Belgique, du peuple belge, décrit lui-même sa “vision” : « Soutenir que tout ce que le blanc fera produire au pays doit être dépensé uniquement en Afrique et au profit des noirs est une véritable hérésie, une injustice et une faute qui, si elle pouvait se traduire en fait, arrêterait net la marche de la civilisation au Congo. L’État qui n’a pu devenir un État qu’avec l’actif concours des blancs, doit être utile aux deux races et faire à chacune sa juste part. » » ¹¹



¹¹ Les crimes de la Belgique coloniale au Congo. Devoir de mémoire
<https://www.contretemps.eu/crimes-colonialisme-belge-congo/>

¹² Il est plus célèbre pour son ouvrage « History of the Negro Race in America from 1619 to 1880; as Negroes, as Slaves, as Soldiers, and as Citizens (1882) »

Grâce à ces importations, le port d’Anvers et l’industrie belge connaissent un essor spectaculaire. Au début des années 1900, des voix critiques s’élèvent et dénoncent la brutalité et la violence exercée envers les Congolais.es. En 1890, George Washington Williams, un journaliste et historien afro-américain ¹² qui s’était rendu au Congo, écrit une lettre ouverte au roi.

« Je me sens poussé par un sentiment de devoir envers Dieu et les hommes, à rendre témoignage contre la malfaisance flagrante qui règne dans votre soi-disant État civilisateur du Congo. Ce que j’ai vu et appris durant mon séjour dans ce pays me contraint à parler, car le silence serait une trahison de l’humanité.

Sous le prétexte de civilisation et d’évangélisation, des actes barbares, inhumains, ont été commis quotidiennement au nom de Votre Majesté. Le système de gouvernement dans l’État du Congo est, sans exagération, un gouvernement de sang et d’oppression.

Des villages entiers sont détruits. Les populations pacifiques sont réduites en esclavage, contraintes par la peur et la force des armes à travailler gratuitement pour enrichir vos agents. Des femmes et des enfants sont enlevés, des hommes sont battus, mutilés, tués pour avoir tenté de résister ou pour ne pas avoir rempli les quotas de caoutchouc ou d’ivoire. » ¹³

¹³ Pour lire sa lettre intégralement
<https://www.nofi.media/2024/04/george-washington-williams/88225>

¹⁴ Rapport de la commission d’enquête, 1905
<https://www.droitcongolais.info/files/rapport-d-enquete-Leopold-II-l-EIC-et-le-genocide.pdf>

Les Anglais et les Français dénonceront vivement certains « abus » (sans remettre en question la colonisation en elle-même). En 1904, le rapport écrit par le diplomate Roger Casement, chargé par le Foreign Office de recueillir des témoignages directs sur les crimes commis dans l’État indépendant du Congo, confirment les critiques et les dénonciations émises par les puissances étrangères. Tout cela va pousser Emile Vandervelde (leader du parti ouvrier belge) à pousser le parlement à contraindre le roi à mettre en place une Commission d’enquête internationale en 1905 qui aboutira à des conclusions similaires mais plus modérées. ¹⁴ Plusieurs auteurs dénonceront également le régime léopoldien : Joseph Conrad et son « Au cœur des ténèbres », Arthur Conan Doyle et « Les crimes du Congo », Marc Twain et « Le soliloque du roi Léopold »

“Quelle image du Congo/de l’Afrique s’agit-il réellement dans ces ouvrages ? Quel rôle jouent les Africains dans ce débat entre Européens voire Américains ? Dans les textes que nous allons aborder, le questionnement du bien-fondé de la colonisation à la suite du « problème congolais » touche plus à la psychologie du colonisateur qu’à la condition réelle des Africains. Le Congo devient progressivement un lieu symbolique où certains conflits humains se jouent d’une manière exemplaire. Se référant à des éléments de la terreur coloniale bien connus de l’opinion publique, comme les mutilations des mains et les fustigations, des scènes de supplices servent à élaborer une esthétique de l’horreur dans ces textes écrits en vue d’une réception populaire. D’une part, les écrivains voulaient, à partir de l’exemple de l’EIC, contribuer au débat moral sur la colonisation, d’autre part, sous leur plume, les atrocités devenaient aussi de la matière brute pour une littérature à sensation qui utilise les éléments de l’horreur coloniale pour créer de la tension et un plaisir du texte destiné au grand public. Dans cette veine, l’Afrique comme espace réel et ses habitants sont relégués à l’arrière-plan.” ¹⁵



¹⁵ Gehrmann, Susanne
 « Les littératures en marge du débat sur les “atrocités congolaises” : de l’engagement moral à l’horreur pittoresque »,
<https://doi.org/10.3917/rhc.314.0137>

Leopold II réagira avec un afflux de propagande en faveur de son régime. Le roi achètera plusieurs journalistes dans le but de répandre une image positive de sa colonie. Cette situation de crise additionnée aux dettes du roi Léopold II envers l’Etat belge le force à céder l’Etat indépendant du Congo à l’Etat belge qui devient en novembre 1908 le Congo belge. Ce passage du Congo léopoldien au Congo belge n’a pas mis fin à l’exploitation brutale des populations locales, bien qu’elle ait été, en apparence, plus encadrée et moins sauvage. Les Congolais.es ont été réquisitionnés.es de force pour construire des routes, des chemins de fer, des ports, des bâtiments administratifs, pour cultiver le coton, le café, ou récolter du caoutchouc, pour extraire du cuivre ou du coltan des mines au bénéfice de sociétés belges.



Le passage au Congo belge n'a pas aboli le travail forcé, il l'a bureaucratisé. La discrimination et la répression à l'égard de la population congolaise était inscrite dans la loi, une sorte de code de l'indigénat à la belge. La ségrégation était une composante centrale du régime colonial belge. Cette ségrégation se manifestait notamment par une hiérarchie raciale stricte et des discriminations institutionnalisées entre Blancs et Noirs.

« La souveraineté belge va, après la Première Guerre mondiale, s'étendre à un territoire voisin du Congo belge : le Ruanda-Urundi. Avant 1916, le Ruanda-Urundi est une colonie allemande depuis 1884. Composée de deux anciens royaumes, le Ruanda et l'Urundi, elle est envahie par la Force publique, durant la Première Guerre mondiale. Le traité de Versailles de 1919, qui inflige les sanctions à l'Allemagne, dépossède cette dernière de ses colonies africaines, et octroie le Ruanda-Urundi à la Belgique, qui espérait obtenir plus de territoires en compensation. La Société des Nations (SDN) mandate officiellement la Belgique de la gestion du Ruanda-Urundi en 1924. Le mandat signifie que le pays colonisateur doit rendre des comptes sur sa gestion de la colonie à la SDN et donc à la communauté internationale. La Belgique ne peut pas annexer le territoire mandaté à sa colonie congolaise, même si elle rattache administrativement le Ruanda-Urundi au Congo belge et crée des liens importants : les missions de police ou de défense, par exemple, sont assurées par la Force publique. Après la Seconde Guerre mondiale et l'effondrement de la SDN, c'est l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui officialise la mainmise belge sur le Ruanda-Urundi en lui accordant une tutelle internationale en vue d'un développement devant mener, à terme, à l'indépendance. Officiellement, on ne parle donc pas d'une « colonie » belge, mais bien d'un « mandat » ou d'un « territoire sous tutelle ». Dans les faits, l'administration et la politique belges restent toutefois très similaires à celles du Congo belge dans les deux territoires.

La population colonisée du Congo belge et du Ruanda-Urundi est particulièrement hétérogène. L'Afrique « belge » est peuplée de communautés diverses, organisées sur des bases politiques, économiques, culturelles, religieuses ou autres. Nombre de ces entités ne sont pas toujours strictement délimitées. Un individu ou un groupe peut, par exemple, faire partie de différentes communautés et l'appartenance n'est pas gravée dans le marbre.

Pour prendre le contrôle de cet amalgame de diversité, le gouvernement colonial essaie de diviser la population en ethnies bien délimitées. Le colonisateur catégorise chaque habitant du Congo et du Ruanda-Urundi dans un groupe ethnique ou une tribu clairement définis avec son propre territoire, sa langue, son histoire, son système de normes et de valeurs, sa religion, son droit coutumier,



¹⁶ La colonisation belge en Afrique centrale, musée BELvue

¹⁷ Des décennies de responsabilité belge
<https://www.monde-diplomatique.fr/2021/05/BRAECKMAN/63036>

son chef (...) il s'agit souvent de constructions très artificielles qui regroupent différentes communautés existantes au sein d'une même catégorie. » ¹⁶

La politique belge au Ruanda-Urundi sous mandat constitue l'un des exemples les plus connus des conséquences dramatiques qu'une politique fondée sur l'ethnicité peut engendrer. À partir des années 1920, les autorités belges ont institutionnalisé une hiérarchie rigide entre les groupes ethniques, en particulier en favorisant les Tutsis, considérés comme racialement supérieurs selon les théories pseudo-scientifiques de l'époque. Cette politique de division a marginalisé les Hutus et figé les identités. Lors de la décolonisation, les Belges ont changé d'alliance pour soutenir les Hutus, contribuant ainsi à un renversement brutal des rapports de pouvoir. Cela a posé les bases du génocide des Tutsis en 1994, qui fit près d'un million de morts en une centaine de jours.¹⁷

Lorsqu'on évoque la colonisation belge, le Congo occupe l'écrasante majorité de l'attention historique, politique et mémorielle, tandis que le Rwanda et le Burundi sont souvent relégués au second plan.

Nous sommes conscients que ce dossier accorde une place prédominante à la colonisation du Congo, au détriment du Rwanda et du Burundi, également colonisés par la Belgique. Ce déséquilibre reflète une tendance plus large dans les récits belges de la colonisation, où le Ruanda-Urundi reste souvent relégué au second plan, malgré l'importance des dynamiques coloniales qui s'y sont jouées. Nous reconnaissons que cette omission participe à l'invisibilisation de ces histoires, pourtant essentielles à une compréhension complète de l'empire colonial belge.

À LIRE :

LAURENT S. « Capital et race, histoire d'une hydre moderne », éd. Seuil, 2024

MAZOUZ S., « Race », éd. Anamosa, 2020

GODDEERIS I., LAURO A. et **VANTHEMSCHE G.**, « Le Congo colonial en question. Une histoire en questions », éd. Renaissance du Livre, 2020

COLIN P. et **QUIROZ L.** « Pensées décoloniales. Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine » éd. La Découverte, 2023

VAN DEN ABELE, E., « Ekoki ! Ça suffit ! la colonisation belge au Congo à travers l'image », éd. Walden and Witman, 2023



FREE CONGO



L'indépendance du Congo en 1960, suivie en 1961 du coup d'État et de l'assassinat de Patrice Lumumba alors Premier Ministre du pays, a eu des conséquences profondes sur la destinée du pays, jetant les bases d'une instabilité chronique qui se prolonge jusqu'aux guerres actuelles.

L'assassinat de Lumumba (commandité entre autres par la Belgique et les États-Unis) a marqué le début d'une longue histoire d'interventions étrangères au Congo. Les puissances occidentales, motivées par l'accès aux ressources minières (cobalt, cuivre, or, etc.), ont soutenu des régimes corrompus ou des factions rebelles, affaiblissant la souveraineté nationale.

Par ailleurs, la politique coloniale du « diviser pour mieux régner » a exacerbé et instrumentalisé des tensions ethniques, qui perdurent aujourd'hui et alimentent les conflits notamment entre Hutus et Tutsis.

La guerre qui se déroule en République démocratique du Congo (RDC), notamment à l'Est est donc le résultat d'un enchevêtrement complexe des conséquences de la colonisation belge, d'ingérences régionales et internationales, d'un extractivisme débridé et de violations répétées du droit international.



Des millions de morts au Nord Kivu
Millions of deaths in North Kivu

Les belligérants sont nombreux : le Rwanda dont le soutien au groupe armé M23, responsables de très nombreuses violences à l'encontre des populations civiles, est avéré ; l'Union Européenne qui soutient financièrement le régime rwandais ; les multinationales minières qui achètent des minerais extraits dans des zones contrôlées par des groupes armés ; les groupes armés (comme le M23, principal groupe rebelle actif, soutenu militairement par le Rwanda, qui a pris plusieurs villes clés comme Goma et Bukavu en 2025) ; les armées nationales (congolaises, burundaises, ougandaises) ; l'ONU.

Ces guerres ont des conséquences extrêmement graves sur les populations locales.

Depuis 1998, plus de 6 millions de personnes sont mortes à cause de cette guerre. Une grande partie de ces décès résulte des combats, mais aussi des conséquences indirectes telles que la malnutrition, les maladies, le manque d'accès aux soins médicaux... Par ailleurs, cette guerre a provoqué l'exode de millions de personnes. En avril 2024, environ 7,3 millions de personnes déplacées avaient été recensées, ce qui représente l'un des plus grands mouvements de population au monde. Ces personnes vivent souvent dans des camps surpeuplés, exposées aux violences, avec un accès très limité à la nourriture, à l'eau potable, aux soins de santé et à un abri adéquat.

Les violences sexuelles, notamment les viols, sont utilisées comme arme de guerre par divers groupes armés et même des forces étatiques. En 2023, plus de 113 000 cas de violences sexuelles ont été signalés, touchant femmes, hommes, enfants et personnes âgées.

Les perspectives anti-impérialistes et décoloniales soulignent que la véritable paix en RDC ne pourra émerger qu'à travers une souveraineté réelle, la fin de la prédation économique néocoloniale, et la prise en compte des dynamiques communautaires locales. Ces revendications sont aussi celles portées par des voix du mouvement social composite notamment actif sur les réseaux sociaux sous l'hashtag #FreeCongo et appelant à une solidarité avec d'autres peuples opprimés en lutte pour leur liberté comme la Palestine, le Soudan ou encore Haïti.

À LIRE :

Les articles du site Afrique XXI

🔗 <https://afriquexxi.info/fr/mot1197>

Le rapport Congo Ho!d-Up, la plus grande fuite de documents sensibles d'Afrique, révèle comment la banque privée BGFIBank a été utilisée pour détourner des fonds publics et des ressources naturelles de la République démocratique du Congo, principalement pour l'enrichissement de l'entourage de l'ancien président Joseph Kabila.

🔗 <https://congholdup.com/>

À VOIR :

Caoutchouc rouge, rouge Coltan

Ce film d'animation raconte l'histoire d'une jeune fille belge d'origine congolaise, Abo. Elle a 17 ans. Avec son école, elle fait des recherches sur la colonisation du Congo par la Belgique. Ces recherches vont l'emmenner sur les traces de ses ancêtres, la plonger dans une période tragique : le Congo belge, Léopold II, l'exploitation sanglante des populations et du caoutchouc, le racisme, les massacres, les mains coupées, l'assassinat de Patrice Lumumba en présence d'officiers belges, l'accession au pouvoir de Mobutu,...

Film réalisé par **Jean-Pierre Griez** et coproduit par Le Village du Monde, le GSARA et le CEPAG.

🔗 <https://youtu.be/sQKGitar2s?feature=shared>



Ici sont les lions

Dans les « blancs » des cartes de jadis, il était parfois écrit : Hic sunt leones, « Ici sont les lions ». L'expression consacrée qu'utilisaient les cartographes romains et médiévaux pour désigner les zones inconnues de leurs cartes, les territoires dangereux, peuplés de mystères et de monstres, de toutes les étrangetés possiblement probables. Parfois les lions furent, dans l'indétermination de ces étranges terres étrangères, dans cette zoo-géographie du hasard (hasard construit, certain, rationnel), dragons : Hic sunt dracones...

Dans le réseau digital multidimensionnel que parcourent des navigateurs, dans l'infinie géographie du virtuel, l'expression a perduré et sert à des programmeurs web pour désigner des zones complexes, obscures, du code source des internets.

👁️ **Carte Leo Belgicus**
montrant les Pays-Bas
(avant la création de la
Belgique) en forme de
lion, 1586.

👁️ ici sont les lions

“Dieu offre l’Afrique à l’Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce, ...” in le discours sur l’Afrique que Victor Hugo prononcé en 1879 lors d’un banquet commémorant l’abolition de l’esclavage. Il encourage l’aspect civilisationnel et “fraternel” sur une “terre de légende vaste et obscure”.

In le discours sur l’Afrique que Victor Hugo prononcé en 1879 lors d’un banquet commémorant l’abolition de l’esclavage. Il encourage l’aspect civilisationnel et “fraternel” sur une “terre de légende vaste et obscure.”

Ce narratif sera repris par **De Gaulle, Sarkozy et Macron.**



Imaginez un monde inversé...

“Comment une carte questionne nos représentations et nos conditionnements?

La projection de Mercator est celle que les manuels scolaires, les médias induisent comme conforme au réel.

Les cartes du monde ne respectent généralement pas les surfaces réelles des continents, des pays, des régions.

Positionner l’Europe en haut, au centre, est-ce anodin ?

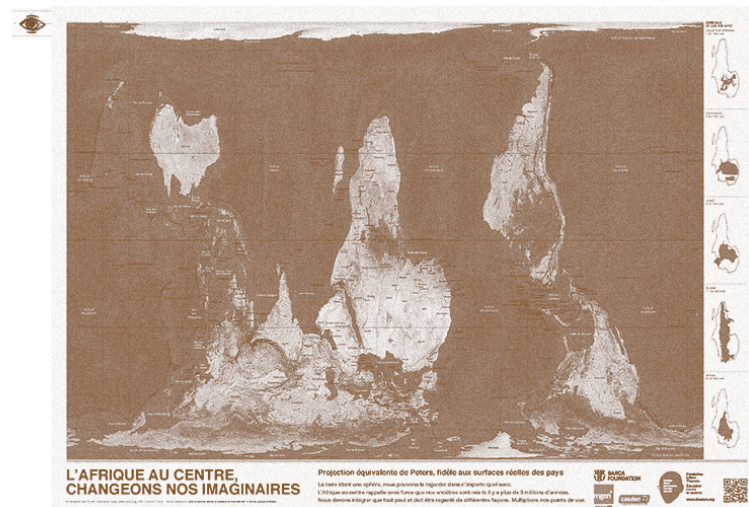
La Chine ou l’Union Soviétique (en son temps)

ou les États-Unis centralisent,

modifient leurs territoires.

Ces représentations sont tellement ancrées dans nos imaginaires que l’on finirait presque par oublier que la Terre étant une sphère, et que nous pouvons / devons la regarder dans n’importe quel sens, le haut peut devenir le bas, la droite peut devenir la gauche, le Nord et le Sud, l’Ouest et l’est, et inversement.”

 Lilan Thuram



 Carte :
« Changeons nos imaginaires »

À LIRE :

Elikia M'Bokolo, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, ed. La Découverte, 2008.

Pierre Singaravélou (dir), *Une autre histoire du monde*, 2023, ed. MUCEM et Gallimard

À VISITER :

Ici sont les lions, librairie éphémère permanente littératures africaines et diaspora, située rue Haute à Bruxelles

Compte Insta : https://www.instagram.com/librairie.ici.sont.les.lions?utm_source=ig_web_button_share_sheet&igsh=ZDNlZDc0MzIxNw==

? QUIZZ ?

- La République Démocratique du Congo (RDC) est grande comme fois la Belgique?
- C'est le ... plus vaste pays d'Afrique après
- Avec plus de 100 millions d'habitants, la RDC est le ème État africain le plus peuplé
- La RDC (dans ses frontières 1885) est l'un des pays les plus multi-ethniques et multilingues d'Afrique, avec environ ... communautés répertoriées, essentiellement bantoues.
- La RDC a le français pour langue officielle mais surtout quatre langues nationales à savoir
-,,, et environ 200 langues locales.
- VRAI-OU FAUX ? L'article 15 de la Constitution du pays dit "Débrouille-toi, tu es chez toi!"

(réponses ci-dessous)

- 80
- 2ème + l'Algérie
- 4ème
- Éthiopie, Egypte
- 250
- kikongo, lingala, tshiluba, swahili
- mbokamosika.com/2019/05/d-ou-vient-l-expression-
- article-15.html

“Tout chemin mène à Jérusalem pas à Rome.

Pourquoi chasse à l’homme et pas Shalom ?

**La pluie de bombes pollue la Terre,
la fumée de la haine s’élève,**

**Le Soleil ne brille plus assez fort pour
entrer jusque dans nos rêves !**

**Jérusalem, fille problème,
ville dilemme !**

**Pourquoi toujours chasse à l’âme
et pas Salam ?**

**Jérusalem, je l’aime et je t’aime,
tu m’aimes et tu l’aimes !**

**Jérusalem,
nous mettrons des poèmes d’amour
dans ton emblème !”**



 **Micromega le Verbivore,**
déclamant le slam *Jérusalem, je t’aime*



DE GOMA À GAZA

Durant le tournage du film, lors de l’entretien avec Lucas Catherine, historien auteur de livres sur la colonisation aux Congo-Burundi-Rwanda et en Palestine, et Jean Illi & Solina Diallo (ULB), Sarah Bahja (ZIN TV), Nizar Saleh et Milady Renoir, on découvre (ou se rappelle) que la Belgique avait d’autres plans d’expansion :

“Les traces coloniales laissées par la Belgique ont été oubliées à l’exception du Congo. Pourtant il y a eu aussi l’Egypte où le capital belge a été un enjeu, et la Palestine. Pour cette dernière, rappelons la figure de Godefroid de Bouillon, dont la statue a été érigée peu de temps après la fondation de la Belgique, et dont le rôle a été important pour établir une lignée de héros nationaux, lui étant surnommé le “premier roi de Jérusalem”, ce qui a aidé à sa mythification”.

Alors que la Belgique avait déjà colonisé le Congo, le capital belge qui en voulait encore et toujours plus s’est retrouvé dans le lobby pour coloniser la Palestine (avec par exemple le baron Empain qui a eu la mainmise sur les projets de construction en Egypte et au Congo). Albert II, successeur de Léopold II, devait logiquement être le deuxième roi de Jérusalem. (...)

Cette proposition de la Belgique, outre les éléments de propagande, permettait de résoudre à la fois la concurrence entre la France et la Grande-Bretagne et la nécessité d’une “neutralité” pour le statut de Jérusalem. Enfin, la Belgique aurait été soutenue par la papauté du fait de son rattachement au catholicisme et était une proposition acceptable pour la France. (...)

“Mais Jérusalem ne vaut rien sans ses environs, il fallait donc la Palestine, qui était une entité provinciale sous le règne ottoman (appelée Philistin).

En plus du Rwanda et du Burundi, la Belgique avait des vues sur la partie de la Tanzanie qui va jusqu’à Tabora. Les motivations pour coloniser la Palestine portaient tout autant pour des raisons capitalistes que géopolitiques, en particulier liées à la proximité du Canal de Suez, raison pour laquelle la Grande-Bretagne était tellement braquée : elle voulait sa route vers ses autres colonies. Depuis sa fondation, la Belgique avait toujours joué la carte de la neutralité mais c’était en fait le pays le plus libéral qui soit. (...) La colonisation de la Palestine par la Belgique aurait permis que le territoire soit ouvert à tous les capitaux, en utilisant la religion comme argument.



Au début de l'année 1917, la Belgique avait encore ses chances jusqu'aux accords de Saint-Jean-de-Maurienne [1]. Les Britanniques, de leur côté, se positionnent avec la déclaration Balfour pour soutenir une colonisation sioniste de la Palestine. Lorsque les troupes coloniales britanniques entrent à Jérusalem, c'en est fini du rêve de la Belgique de s'étendre de la mer du Nord au Jourdain, dans une vision héritière des croisades contre les "Barbares" du 11ème S. (...) Godefroid de Bouillon est la figure la plus connue du Moyen-Âge, surtout chez les Belges, c'est son "rôle" en Palestine qui est retenu et qui s'arrête avec lui.

À cette époque (1917) l'armée coloniale congolaise combat les Allemands en Afrique et en "compensation" la Belgique a reçu le Rwanda, le Burundi et les cantons de l'Est. L'influence de la Belgique s'est agrandie en dépit de l'échec de colonisation de la Palestine. (...) Pour revenir sur les vues de la Belgique sur la Palestine, le motif invoqué initialement était les lieux saints de Jérusalem."

Lucas Catherine a consacré dès 1981 un livre intitulé *Les Fils de Godefroy de Bouillon - Le lobby sioniste en Belgique* (version mise à jour en 2011). Une polémique médiatique énorme s'ensuit. De Groene Amsterdammer a déclaré : « *Comment est-il possible que des gens qui se considèrent comme de gauche puissent tomber dans un antisémitisme aussi flagrant ?* » Ce qui prouve la prémisse fondamentale de Catherine : quiconque porte un regard critique sur Israël est vilipendé comme antisémite.

À LIRE :

Ludo de Witte, *Op zoek naar de Israëllobby*,
 apache.be/2011/09/05/op-zoek-naar-de-israellobby

ZIN TV, *le traitement médiatique du génocide en Palestine*,
 <https://zintv.org/outil/le-traitement-mediatique-du-genocide-en-palestine/>



 Film 00:51:15



54:16:20

LE PASSÉ... QUAND COMMENCE- T-IL ? QUAND S'ARRÊTE- T-IL ?

Des regrets mais pas d'excuses



Le 30 juin 2020, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo, Philippe, roi des Belges, a exprimé dans une lettre adressée au chef de l'État et au peuple congolais des regrets pour le passé colonial de la Belgique et en particulier pour la période pendant laquelle Léopold II possédait personnellement le Congo (1885-1908). C'est la première fois que la monarchie belge s'exprime ainsi sur le passé colonial du royaume.

« A l'époque de l'État indépendant du Congo, des actes de violence et de cruauté ont été commis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations. Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés.

Je continuerai à combattre toutes les formes de racisme. » 18

Cependant, le roi n'a pas présenté d'excuses officielles formelles préférant réserver cet acte en attente des conclusions d'une commission parlementaire belge spéciale chargée d'examiner le passé colonial et ses conséquences.

Cette commission, mise en place en 2020, devait notamment proposer des pistes de réparation et de réconciliation mais n'a pas abouti à une recommandation unanime d'excuses officielles. Certains partis conservateurs ont bloqué l'adoption d'une telle mesure. Le rapport final, prêt depuis plusieurs mois, fruit d'un travail de deux ans, sur base de plus de 150 auditions d'expert.e.s concernées n'a même pas été publié officiellement...

18 Fanny Declercq,
*Excuses ou regrets pour le
passé colonial: comment
reconnaître le mal causé,*
2022,
[https://www.lesoir.be/484301/
article/2022-12-20/
excuses-ou-regrets-
pour-le-passe-colonial-
comment-reconnaître-le-
mal-cause](https://www.lesoir.be/484301/article/2022-12-20/excuses-ou-regrets-pour-le-passe-colonial-comment-reconnaître-le-mal-cause)

À LIRE :

Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, Commission spéciale "passé colonial" : Une stratégie d'enfumage aux frais du contribuable

<https://www.memoirecoloniale.be/actualites/communique-commission-speciale-passe-colonial-une-strategie-denfumage-aux-frais-du-contribuable>

Gracia Iwanzo Kasongo, Le refus de s'excuser : une nouvelle forme de violence coloniale belgo-congolaise ?

https://www.arc-culture.be/wp-content/uploads/2023/06/PC07-A02_LWANZO-KASONGO_1406-m32sc856.pdf

“ **Lumumba**, le dieu des Albinos s’est placé sur ton cadavre
comme sur une toilette»
j’écrivais dans un poème il y a trente ans
et seulement maintenant
lentement s’éclaircit comment **Lumumba** fut détruit.
Comment l’inspecteur-policier Belge Gerard Soete
a travaillé le cadavre
avec une scie et de l’acide sulfurique.
«Jusqu’à ce que rien ne reste», dit-il.
Rien ne reste?
Il lui arracha deux canines dorées
et les a gardées.
«Comme souvenir» dit-il.
À son quatre-vingtième anniversaire,
il les a basculées dans la mer du Nord.
Rien ne reste?
Soete, mercenaire boucher analphabète, pense aux argonautes
qui voguaient sur la mer Méditerranée en quête de la Toison d’Or.
Ils arrachaient les dents de la gueule du Dragon
et les semaient dans le sable
et les dents engendraient cent guerriers
avec des haches et des lances
et ils se sont alignés.
Et ces nuits, criants, ils s’approchent de ton lit.”

➤ **Hugo Claus**

Titre original : *Lumumba’s gebit* soit La denture de Lumumba.
Traduction par Philip Buyck de la bibliothèque Lumumba.

L’ASSASSINAT DE PATRICE LUMUMBA: UNE IMPUNITÉ QUI DURE

Le Congo belge obtient son indépendance le 30 juin 1960, après des décennies de colonisation brutale. Patrice Lumumba est élu Premier ministre en juin 1960. Il est le leader du Mouvement national congolais (MNC), un parti nationaliste qui l’unité nationale et une indépendance véritable, y compris économique. Lors de la cérémonie d’indépendance, son discours marque son engagement pour une autodétermination complète, incluant la récupération des ressources naturelles et la fin de l’influence étrangère.

« La République du Congo a été proclamée et notre cher pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants. Ensemble, mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur.

Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail.

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l’homme noir quand il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l’Afrique tout entière.

Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants.

Nous allons revoir toutes les lois d’autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.

Nous allons mettre fin à l’oppression de la pensée libre et faire en sorte que tous les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la Déclaration des Droits de l’homme.

Nous allons supprimer efficacement toute discrimination quelle qu’elle soit et donner à chacun la juste place que lui vaudra sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays.

« () SANS DIGNITÉ IL N'Y A PAS DE LIBERTÉ, SANS JUSTICE IL N'Y A PAS DE
« () ZONDER WAARDIGHEID IS ER GEEN VRIJHEID, ZONDER RECHTVAARDIGHEID

PATRICE LUMUMBA

Nous allons faire régner non pas la paix des fusils et des baïonnettes, mais la paix des cœurs et de bonnes volontés.

Et pour tout cela, chers compatriotes, soyez sûrs que nous pourrons compter non seulement sur nos forces énormes et nos richesses immenses, mais sur l'assistance de nombreux pays étrangers dont nous accepterons la collaboration chaque fois qu'elle sera loyale et ne cherchera pas à nous imposer une politique quelle qu'elle soit. »



Lumumba veut un État uni et souverain mais la Belgique ne l'entendra pas de cette oreille.

Quelques jours seulement après l'indépendance, la mutinerie de l'armée de la Force Publique et la sécession du Katanga, région riche en minerais, soutenue par la Belgique, vont plonger le Congo dans le chaos.

En septembre 1960, Lumumba est destitué par le président Joseph Kasa-Vubu, avec l'appui implicite de la Belgique et des États-Unis, qui le perçoivent comme une menace car il incarnait une vision d'autodétermination complète : un Congo uni, souverain, et maître de ses ressources. Lumumba est arrêté par le colonel Mobutu, transféré au Katanga (sous contrôle des sécessionnistes soutenus par la Belgique) et assassiné le 17 janvier 1961 avec deux



de ses proches, Maurice Mpolo et Joseph Okito. Son corps sera dissous dans l'acide afin de l'éliminer non seulement physiquement mais aussi symboliquement. Pour ce dernier point, il s'agit d'un échec total puisque Lumumba est encore un héros aux yeux de beaucoup de monde.



Nous l'apprendrons plus tard mais deux de ses dents seront conservées comme un trophée de chasse par un commissaire de police belge qui a participé à son assassinat, Gerard Soete. Celui-ci se vantera régulièrement de posséder ces dents sans que cela ne choque véritablement l'opinion publique belge. Voilà encore une expression de la violence coloniale : les corps noirs sont traités comme des objets qu'on peut conserver et exhiber.

Par ailleurs, la Belgique soutiendra la sécession du Katanga, région où des sociétés belges continuent à y exploiter les nombreuses richesses (par exemples, George Forrest Group, un groupe industriel belge basé au Katanga, très actif dans le ciment, l'énergie et le secteur minier est l'un des plus grands groupes privés opérant en RDC).

Suite à ce coup d'état et ces ingérences, Joseph-Désiré Mobutu avec sur le soutien occidental établira une dictature (1965-1997) alignée sur les intérêts occidentaux.

La Belgique a donc non seulement entravé l'autodétermination du Congo, mais a aussi contribué à plonger le pays dans des décennies d'instabilité et de dépendance néocoloniale dont on voit les conséquences dramatiques encore aujourd'hui.

En 1999, Ludo De Witte dans son ouvrage « L'assassinat de Lumumba » émet l'hypothèse de la responsabilité des autorités belges dans l'assassinat de Patrice Lumumba, de Maurice Mpolo et Joseph Okito. Il se base notamment sur des recherches très approfondies dans les archives des Nations-Unies et du SPF Affaires étrangères. Ce livre créera un scandale et mènera à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

Le rapport final publié en novembre 2001 reconnaît une "responsabilité morale" et "intellectuelle" de la Belgique, mais pas pénale, ni juridique

La Belgique reconnaît donc un tort mais refuse d'en assumer pleinement les conséquences.

C'est pour ces raisons qu'en 2011, la famille Lumumba portera plainte contre X et contre dix personnalités belges, pour "crimes de guerre", "torture" et "traitement inhumain". En janvier 2024, un non-lieu sera prononcé. Pour le parquet fédéral considère qu'il



manquerait d'éléments et argue les principaux suspects sont dé-cédés. La famille Lumumba s'oppose au non-lieu et demande à ce que le procès ait lieu, au moins pour la mémoire. Une décision de la chambre du conseil (audiences à huis clos) est attendue courant 2025.

Le 20 juin 2022, dans un cérémonial officiel à Bruxelles, la Belgique a remis une dent de Patrice Lumumba à sa famille. Ce moment a servi à blanchir l'image de la Belgique et ne constitue en rien une réparation quelconque : restituer la dent tout en enterrant le procès. Ce non-lieu, ajouté à la reconnaissance partielle sans justice réelle, l'absence de réparation à l'égard de la famille est une nouvelle forme de violence, une prolongation de la logique coloniale.

À VOIR :

Soundtrack for a coup d'état, Johan Grimonprez, 2024

À LIRE :

Dossier pédagogique qui accompagne le film « Soundtrack for a coup d'état » :

<https://rcn-ong.be/wp-content/uploads/2024/10/Dossier-pedagogique-Soundtrack-FR.pdf>

Rapport de la Commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les circonstances de l'assassinat de Patrice Lumumba

<https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/50/0312/50K0312006.pdf>

Ludo De Witte : retour sur un engagement critique, Sarah Demart

https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A217980/datastream/PDF_01/view

Belgique : la longue histoire de la dent de Patrice Lumumba

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200921-belgique-la-longue-histoire-la-dent-patrice-lumumba>

Où en est l'enquête sur l'assassinat de Patrice Lumumba ? "La juge estime que les auditions à huis-clos pourraient être intéressantes pour la révélation de la vérité"

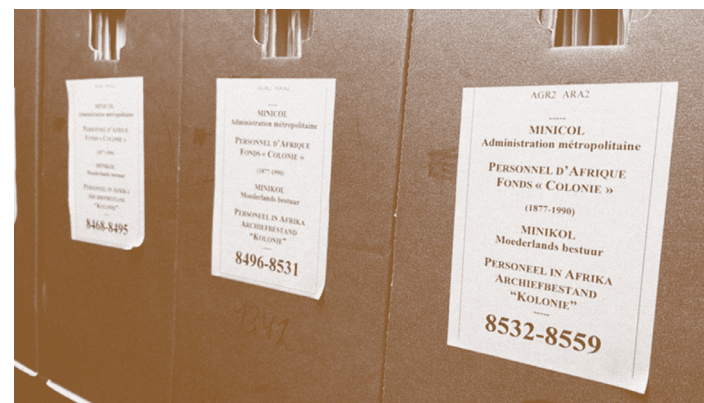
<https://www.rtf.be/article/ou-en-est-l-enquete-sur-l-assassinat-de-patrice-lumumba-l-instruction-touche-a-sa-fin-le-parquet-federal-prendra-position-en-2022-10791045>

ARCHIVES ET MÉMOIRE CONFISQUÉES

« La valeur démocratique d'une société moderne peut-elle être jugée à l'aune de sa politique d'accessibilité aux archives de l'État ? »

Jusqu'à très récemment, l'accès aux archives de la colonisation était limité et entravé. Après l'indépendance du Congo, de nombreuses archives ont été rapatriées du Congo jusqu'en Belgique. Ce qui signifie que le Congo nouvellement indépendant a été privé de la majorité des documents liés à sa propre histoire récente. Pendant des décennies, jusqu'à dans les années 90, les autorités belges ont maintenu un contrôle

étroit et opaque sur les fonds coloniaux. Dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat de Lumumba, des parlementaires ont demandé l'accès à de nombreuses archives classifiées. Plusieurs documents sont refusés ou avaient disparu. Ce moment a révélé l'importance stratégique des archives dans les combats mémoriels et politiques.



 Archives

Des historiens africains et belges, et des collectifs décoloniaux (comme Bamko, le Collectif Mémoire Coloniale) ont réclamé une ouverture publique des archives ainsi que leur numérisation et un rapatriement ou partage avec les pays africains concernés. Lorsque la famille Lumumba a porté plainte et qu'elle a demandé à avoir accès aux documents liés à l'assassinat de Patrice Lumumba, elle a fait face à de nombreuses difficultés et entraves.

Lorsque la commission spéciale "Mémoire coloniale" du Parlement belge a été mise en place, les collectifs anticoloniaux ont dénoncé, entre autres, l'absence d'actions concrètes sur les archives.

Finalemen,t en 2023, est publié le Guide des sources de l'histoire de la colonisation. C'est le fruit d'un projet commun entre les Archives de l'État, le Musée royal de l'Afrique centrale et d'autres institutions. Ce guide répertorie environ 20 km d'archives, mais n'en garantit pas l'accès intégral. S'il s'agit d'un outil utile, cela ne répond pas aux revendications de partage avec les anciens territoires coloniaux et de gestion conjointe avec les historien·nes africain·es. Par ailleurs, il existe le manque de transparence sur les documents "sensibles" ou encore classifiés. Tout cela entrave également la restitution des biens pillés au Congo par la Belgique car cela nécessite de retracer l'histoire des objets : provenance, contexte d'acquisition, signification rituelle ou culturelle.

La Belgique garde donc encore une forme de monopole sur l'accès, et la circulation des archives coloniales. Encore une preuve de la colonialité du savoir et de la mémoire...

À LIRE :

Archives : *l'État belge a-t-il peur de son histoire coloniale ?*

 <https://www.revuepolitique.be/archives-letat-belge-a-t-il-peur-de-sa-histoire-coloniale/>

Luis Angel Bernardo y Garcia, *Les "archives africaines". Généalogie d'un nébuleux patrimoine colonial partagé*

 <https://www.rtb.be/article/passe-colonial-la-belgique-innovent-en-publiant-le-gps-de-ses-20-kilometres-d-archives-coloniales-10850972>

Belgique, Congo, Rwanda et Burundi : Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19e-20e siècle) Vers un patrimoine mieux partagé!

 <https://www.brepolonline.net/doi/epdf/10.1484/M.STMCH-EB.5.127294>

À VOIR :

Le Monde comme un bijou dans le creux de la main, Désapprendre le pillage impérial II, 2022, un film d'Ariella Aïsha Azoulay



Chéri Samba,
Réorganisation, 2002,
Coll. RMCA, Tervuren.
Rights reserved.



Christine Bluard,
Réorganisation, 2021,
 <https://journals.openedition.org/iss/3514>



« PATERNALISME, COMPORTEMENTS TOXIQUES » : POURQUOI NADIA NSAYI ENVISAGE DE QUITTER L'AFRICAMUSEUM

Nadia Nsayi est politologue et autrice des livres *Fille de la décolonisation* et *Congolina*. Programmatrice culturelle, elle hésite à quitter l'AfricaMuseum :



“ J’envisage également de quitter le musée en raison de la nouvelle vision mise en ligne depuis décembre. La réalisation de cette vision s’est faite trop rapidement et de manière trop peu participative. Elle a été dictée par le sommet, sans laisser de place à une véritable réflexion et sans tenir compte des enquêtes menées auprès du public. La première phrase de la vision ressemble à ceci : « En tant que musée et centre de recherche, l’AfricaMuseum est un forum d’étude et de dialogue sur les sociétés et l’environnement naturel en Afrique subsaharienne ». La collection du musée étant en grande partie congolaise, pourquoi cette focalisation sur un continent ? Et en quoi cette vision diffère-t-elle de celle coloniale de Léopold II, qui consistait à construire « un musée sur l’Afrique » ? Le musée donne l’impression de se décoloniser, mais dans la pratique, je vois encore du paternalisme dans sa coopération avec les partenaires (belgo-)africains. (...) Je ne crois pas à la valeur ajoutée sociétale d’un musée sur l’Afrique, mais je crois à un musée sur le colonialisme belge en Afrique (Congo, Rwanda, Burundi). Tervuren peut devenir un lieu unique où les visiteurs individuels et les groupes (scolaires) viennent en masse pour apprendre le passé colonial et son impact contemporain sur la représentation, la migration, le racisme, le climat, la biodiversité, le commerce, etc.. (...)” 20

20  <https://daardaar.be/rubriques/societe/nadia-nsayi-pourquoi-jenvisage-de-quitter-lafricamuseum/>

À LIRE :

Nouria OUALI, N., *Muséologie et colonialité du pouvoir : L'exemple de la « participation » des diasporas africaines au processus de rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren*, 2020

 <https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-4-page-77?lang=fr>

Tervuren 2019, nouveau musée décolonial, **Magasine Ensemble ! Quadrimestriel-n°99**

 <http://www.asbl-csce.be/journal/Ensemble99Tervurendecolonial>

VERGES F., *Programme de désordre absolu. Décoloniser le musée*, éd. La Fabrique, 2023

RESTITUTION OU RÉCUPÉRATION ?

La Belgique a pillé de nombreux objets au Congo durant la période coloniale. Des restes humains issus du Congo sont également encore conservés dans diverses institutions scientifiques. Par exemple, quatorze crânes de Congolais collectés par des militaires belges et qui ont été utilisés à des fins scientifiques, notamment en craniométrie (afin de hiérarchiser les races humaines sur la base de caractéristiques crâniennes) se trouvent à l'ULB. L'université s'est engagée à les restituer à l'Université de Lubumbashi (UNILU). Une convention signée en 2020 entre les deux institutions prévoit ce rapatriement d'ici à 2025.

Le crâne du chef Lusinga Iwa Ng'ombe, assassiné par Emile Storms qui dirigeait la 4ème expédition de l'Association Internationale Africaine, se trouve à l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique. Comme pour les crânes conservés à l'ULB, celui a été utilisé dans le cadre des études d'anthropométrie raciale. Aucune décision officielle de restitution n'a été prise par l'IRSNB ni par l'État belge, en l'absence de loi-cadre sur les restes humains coloniaux.

En décembre 2022, l'hôtel de ventes Vanderkindere, situé à Uccle (Bruxelles), a mis aux enchères un lot de trois crânes humains datant de l'époque coloniale. Le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) a réagi à cette annonce, la qualifiant la vente de "recel de cadavres" et annonçant son intention de déposer plainte. Le collectif a dénoncé cette vente comme une manifestation flagrante de la persistance des pratiques colo-

niales, soulignant que la violence caractérisée du système colonial se reproduit encore et encore. Face à la polémique suscitée par cette vente, les trois crânes ont finalement été retirés de la vente. Aujourd'hui encore, en Belgique, aucune loi spécifique n'encadre la restitution des biens spoliés. Pour l'instant, les objets et les restes humains conservés dans les musées publics (ex. Tervuren, Musées royaux des Beaux-Arts, Bibliothèque royale, etc.) appartiennent légalement à l'État belge, et sont donc inaliénables, sauf loi spéciale du Parlement. Chaque restitution nécessite donc une procédure politique impliquant des débats parlementaires. Pourtant en 2021, la Belgique a mis en place une commission d'experts chargée d'analyser les modalités de restitution des biens culturels acquis en contexte colonial, à l'initiative du secrétaire d'État Thomas Dermine. Cette commission avait recommandé la restitution inconditionnelle des biens acquis de manière illégitime ou violente ; la coopération scientifique et muséale avec les pays africains ; la création d'un cadre juridique clair et contraignant. Ce vide juridique montre une réticence à rompre clairement avec l'héritage colonial. Cela empêche une restitution éthique, laissant plutôt place à des gestes ponctuels, souvent symboliques, déconnectés d'une logique de justice.

À LIRE :

Collectif MCLCD, *La déshumanisation coloniale continue : Trois dépouilles d'ancêtres africains issues de la période de l'État Indépendant du Congo mises en vente aux enchères à Uccle*

<https://www.memoirecoloniale.be/actualites/la-deshumanisation-coloniale-continue-trois-depouilles-d-ancetres-africains-issues-de-la-periode-de-etat-independant-du-congo-mises-en-vente-aux-encheres-a-uccle>

Yasmina ZIAN, Y. « Pensée décoloniale » : *le rapport Sarr-Savoy et la décolonisation du Musée de Tervuren*

<https://www.revuepolitique.be/pensee-decoloniale-le-rapport-sarr-savoy-et-la-decolonisation-du-musee-de-tervuren/>

BOUFFIOUX, M., *Collections coloniales de restes humains : des scientifiques belges recommandent leur rapatriement*

<https://www.michelbouffieux.be/2023/03/collections-coloniales-de-restes-humains-des-scientifiques-belges-recommandent-leur-rapatriement/>

BOUFFIOUX, M., *Crâne de Lusinga : une première demande de restitution*

<https://www.michelbouffieux.be/2019/02/crane-de-lusinga-une-premiere-demande-de-restitution/>

LES ZOOS HUMAINS, UN VESTIGE DU PASSÉ ?

Officiellement, le dernier "zoo humain" en Belgique a eu lieu en 1958, lors de l'Exposition universelle de Bruxelles (Expo 58).



 Capture écran du film *L'Aventure ambiguë* de Bernard Mulliez, 2004 "L'aventure ambiguë est un film d'aventure, une vidéo familiale d'exploration qui relate une excursion touristique. Ce ne sont pas les Pygmées qui constituent le sujet principal du film, mais l'exposition elle-même, autrement dit le mode de représentation des Pygmées. Cette mise en scène confronte le visiteur à une imagerie coloniale reproduite à son usage par des organisateurs qui ne sont pas pour autant prêt à assumer la mauvaise foi du colonisateur qu'ils ont remplacé."

Un "zoo humain" désigne une exposition publique d'êtres humains, la plupart du temps des personnes non blanches, mises en scène dans des habitats artificiels censés reproduire leur mode de vie « primitif ». Ces mises en scène permettaient de justifier et renforcer l'argument **civilisateur** de la colonisation, c'est-à-dire présenter la colonisation comme une entreprise humanitaire destinée à apporter la civilisation à des populations qui en seraient dépourvus. Les zoos humains étaient des lieux qui combinaient des objectifs de divertissements populaires, de recherches scientifiques (darwinisme social, anthropologie raciale, ethnologie coloniale). Il s'agissait également d'entreprises très lucratives où étaient vendus des produits issus des colonies, des cartes postales et divers objets d'artisanat.

Pour une grande partie de la population belge, les zoos humains et les expositions coloniales ont constitué leur première, et souvent leur seule, "rencontre" avec les populations colonisées. Beaucoup pensait que ces entreprises racistes et déshumanisantes faisaient partie du passé.

À l'été 2002, une exposition où huit membres de l'ethnie Baka, originaires du Cameroun, ont été invités à reconstituer un village traditionnel, a été organisée au parc animalier de Champalle à Yvoir. Les Baka y ont construit des huttes traditionnelles en feuilles et ont exécuté des danses pour les visiteurs.

Organisée par l'asbl Oasis Nature, cette initiative visait officiellement à sensibiliser le public belge aux conditions de vie des Pygmées et à collecter des fonds pour des projets humanitaires tels que la construction de puits, de dispensaires et d'écoles au Cameroun.

Pourtant, en plus d'être exhibés et exotisés pour le plaisir des spectateurs, les Baka n'avaient pas de contrats de travail en bonne et due forme et étaient logés dans des conditions rudimentaires. Par ailleurs, les Baka n'avaient pas été choisis par leur communauté pour représenter leur culture et leur présence en Belgique avait été décidée sans consultation préalable. Des associations telles que le Mouvement des Nouveaux Migrants (MNM) et la Ligue Belgo-Africaine pour le Rétablissement en Afrique des Libertés fondamentales (LIBERAL) ont dénoncé ce qu'elles considéraient, à juste titre, comme une forme moderne de « zoo humain ».

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme en Belgique a reçu plusieurs plaintes. Mais l'organisation a conclu que l'exposition n'était pas légalement raciste...

Finalement, sous la pression des critiques, les Baka ont quitté la Belgique avant la fin prévue de l'exposition. Leur retour au Cameroun a été financé par l'ambassade camerounaise. Précisons que les organisateurs n'avaient pas prévu de billets de retour pour les Baka, obligeant l'ambassade du Cameroun à financer leur rapatriement...

À LIRE :

Bancel, Nicolas., et al. Zoos humains : Au temps des exhibitions humaines. Paris, La Découverte. « Poche / Sciences humaines et sociales », (2004)

Le zoo humain de Tervuren (1897)

 https://www.africamuseum.be/fr/discover/history/articles/the_human_zoo_of_tervuren_1897

Bancel, Nicolas., et al. L'Invention de la race : Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires. Paris, La Découverte. « Recherches », (2014)

 <https://www.thuram.org/ressource/zoos-humains/>

DEPUIS QUAND LA RIPOSTE ?



 **Ambroise Boimbo** arrache l'épée cérémonielle de Baudouin Ier roi des Belges, le mercredi 29 juin 1960, la veille de la proclamation de l'indépendance à Kinshasa.

L'Histoire des révoltes des peuples esclavagisés, colonisés s'est transmise, entre les interstices de la propagande coloniale et les héritages douloureux depuis les victimes de siècles de violences multistrates et protéiformes.

Avant même la proclamation officielle de l'Etat indépendant du Congo, les populations se soulèvent face aux campagnes menées par Stanley afin de faire reconnaître aux chefs locaux la souveraineté de l'AIA (lors de sa première expédition, Stanley dut mener 32 batailles).

Dès l'époque léopoldienne, les Congolais.e.s vont résister à la colonisation de différentes manières.

Par la résistance armée et les insurrections : l'insurrection de Wagenia en 1883, les insurrections menées par le chef Nzangu en 1893, la révolte des Batetela, entre 1897 et 1898, les révoltes des Pende en 1931, pour n'en citer que quelques-unes.

Des grèves éclateront également : la grève générale des travailleurs de l'Union minière du Haut Katanga en 1941, la grève du port de Matadi en 1945 notamment.

Les soldats de la Force publique se mutineront à plusieurs reprises. Les mouvements religieux vont aussi s'opposer à la colonisation, le plus connu étant sans doute le mouvement mené par Simon Kimbangu et sa femme Marie Muilu Kiawanga Nzitani.

Le combat politique se mènera également sur le plan socioculturel et artistique et dans le monde de la nuit où les « femmes libres » (femmes célibataires qui ont acquis une autonomie financière et sexuelle) sont à l'avant-garde et renversent les hiérarchies de genre telles qu'elles sont établies en Europe.

Sans oublier les actions du quotidien que les colons qualifiaient de « négligence, paresse, mauvaise volonté » mais qui étaient en réalité autant d'oppositions à la domination.

Par exemple, « *les Congolais.e.s ont recours à un absentéisme chronique ou abandonnent carrément leur emploi sans fournir de préavis à leur employeur. Alors qu'en face du patron, ils exhibent une obséquiosité et un empressement tout de façade, derrière son dos, ils sabotent parfois une machine pour ralentir le travail, trainent des pieds, mettent la plus mauvaise volonté à accomplir une tâche et affublent leurs employeurs de sobriquets cocasses.* »

Toutes ces révoltes vont se transmettre de génération en génération, de région en région, tout au long de la période coloniale. Elles s'inscrivent dans la mémoire collective et vont permettre l'indépendance.

« *Peu de chansons congolaises portent les traces de revendications indépendantistes avant 1960. Une censure systématique des disques dits « subversifs » est mise en place dès 1950 à la « Radio Congo belge pour Africains » et au Congo-Brazzaville [Grabli, 2019 ; Martin, 2006]. Seuls des chants, des rumeurs et des proverbes plus volatiles échappent à la censure [Likaka, 2009]. En 1954, le titre « Ata ndele (Tôt ou tard) » annonçant la fin prochaine du colonialisme fait figure d'exception, et il vaut au chanteur Adou Elenga d'être jeté en prison. Ses paroles témoignent du bouillonnement intérieur qui caractérise la décolonisation du Congo belge et font probablement écho à la récente défaite*

« Chanteurs et chanteuses, orchestres modernes et groupes « traditionnels », photographes et peintres, tous les créateurs culturels semblaient s'associer pour exalter l'amour libre, l'indépendance des femmes, le droit de jouir de soi et des autres, en clair, l'indépendance individuelle et la liberté des personnes »



²¹ Charlotte Grabli, Guillaume Blanc. La Rumba congolaise : « Indépendance cha cha », 1960. Les sociétés africaines et le monde : histoire connectée (1900-1980), Atalante, 2022, 978-2-35030-841-8. hal-04509921

des Français à Diên Biên Phu. Puis, en 1957, l'autorisation de former des partis favorise le rapprochement des élites politiques et des musiciens. La scène musicale apporte un large soutien à Patrice Lumumba, récemment arrivé à Léopoldville, et à son parti, le Mouvement national congolais fondé en 1958. Jusqu'à son assassinat en 1961 (v. Outils), il est notamment entouré de Joseph Kabasele et des membres de son orchestre l'African jazz, lesquels partagent sa vision d'un Congo uni, se posant en alternative au particularisme ethnique et régional. (...) À la fin de la colonisation, si certains musiciens commencent à être cooptés par les élites politiques pour citer leur nom dans leurs chansons, la plupart célèbrent l'indépendance. Parmi elles, le fameux titre « Indépendance cha cha » est interprété par Joseph Kabasele et l'African jazz à Bruxelles à l'occasion de la Table ronde de février 1960 durant laquelle la date d'indépendance du Congo est fixée, et où l'orchestre est invité à représenter la scène de la musique moderne congolaise. En signe d'unité nationale, la chanson mêle plusieurs langues (lingala, kikongo, tshiluba, français) et cite les figures politiques congolaises présentes. Enregistrée dans les studios d'EMI à Bruxelles, le titre sort chez le label African Jazz (futur Surboun) de Joseph Kabasele, la première maison de disque créée par un Congolais, avant d'être diffusé dans une grande partie de l'Afrique, en particulier lors des fêtes de l'indépendance. Cette chanson exprime alors mieux que tout discours politique l'euphorie de la libération, le nationalisme émergent et une conception cosmopolite et panafricaine de la modernité. » ²¹

Paroles de Indépendance Cha Cha

Indépendance Cha-cha to zuwi ye!
 Oh Kimpwanza cha-cha tubakidi
 Oh Table Ronde cha-cha ba gagner oh!
 Oh Lipanda cha-cha tozuwi ye!
 Indépendance Cha-cha to zuwi ye!
 Oh Kimpwanza cha-cha tubakidi
 Oh Table Ronde cha-cha ba gagner oh!
 Oh Lipanda cha-cha tozuwi ye!
 ASORECO na ABAKO
 Bayokani Moto moko
 Na CONAKAT na CARTEL
 Balingani na FRONT COMMUN
 Bolikango, Kasavubu mpe
 Lumumba na Kalondji
 Bolya, Tshombe, Kamitatu,
 oh Essandja, Mbuta Kanza.
 Indépendance Cha-cha to zuwi ye!
 Oh Kimpwanza cha-cha tubakidi
 Oh Table Ronde cha-cha ba gagner oh!
 Oh Lipanda cha-cha tozuwi ye!
 Na MNC, na UGECO
 ABAZI, na PDC
 Na PSA, na African Jazz na
 Table Ronde mpe ba gagner!
 Indépendance Cha-cha to zuwi ye!
 Oh Kimpwanza cha-cha tubakidi
 Oh Table Ronde cha-cha ba gagner oh!
 Oh Lipanda cha-cha tozuwi ye!
 Indépendance Cha-cha to zuwi ye!
 Oh Kimpwanza cha-cha tubakidi
 Oh Table Ronde cha-cha ba gagner oh!
 Oh Lipanda cha-cha tozuwi ye!

Traduction en français

Indépendance cha cha nous avons gagné !
 Nous sommes enfin libres
 Oh Table ronde cha cha nous avons gagné !
 Indépendance cha cha te voilà enfin entre
 nos mains !
 Indépendance cha cha nous avons gagné !
 Nous sommes enfin libres
 Oh Table ronde cha cha nous avons gagné !
 Indépendance cha cha te voilà enfin entre
 nos mains !
 L'ASSORECO et l'ABAKO comme partis (po-
 litiques)
 Comme un seul homme ils ont signé le
 pacte
 Associant la CONAKAT et le CARTEL
 Ils se sont unis en front commun
 Bolikango, Kasavubu avec Lumumba et Ka-
 londji
 Bolya, Tshombe, Kamitatu, oh Essandja,
 Mbuta Kanza.
 Indépendance cha cha nous avons gagné !
 Nous sommes enfin libres
 Oh Table ronde cha cha nous avons gagné !
 Indépendance cha cha te voilà enfin entre
 nos mains !
 Le MNC, l'UGECO
 L'ABAZI, le PDC
 Le PSA, avec African Jazz à la Table Ronde
 nous avons gagné !
 Indépendance cha cha nous avons gagné !
 Nous sommes enfin libres
 Oh Table ronde cha cha nous avons gagné !
 Indépendance cha cha te voilà enfin entre
 nos mains !
 Indépendance cha cha nous avons gagné !
 Nous sommes enfin libres
 Oh Table ronde cha cha nous avons gagné !
 Indépendance cha cha te voilà enfin entre
 nos mains !

LES FEMMES BLANCHES ET L'EMPIRE²²

Les femmes blanches ont été à la fois des actrices et bénéficiaires du système colonial et esclavagiste. Elles ont joué un rôle clé dans sa légitimation, tout en profitant des privilèges sociaux, économiques et symboliques qu'il leur accordait.

Par exemple, les femmes blanches propriétaires d'esclaves dans le Sud des États-Unis loin d'être de simples observatrices passives, étaient des actrices centrales du système esclavagiste et de son économie. Ces femmes héritaient généralement de plus d'esclavisés.es que de terres, faisant des esclavisés.es leur principale source de richesse. Elles achetaient, vendaient, géraient et exploitaient les esclavisés.es avec autant de brutalité que les hommes esclavagistes. Par ailleurs, elles utilisaient la propriété d'esclavisés.es comme un moyen d'autonomisation économique et sociale, défendant souvent leur droit à posséder des esclavisés.es indépendamment de leurs maris. Leur identité sociale était étroitement liée à cette propriété humaine, qui renforçait leur statut et leur pouvoir dans une société patriarcale.²³

De manière générale, l'argument « féministe » a été central dans les discours coloniaux : il faut « sauver » les « femmes indigènes » des hommes « barbares » (musulmans, africains, asiatiques...) tout en passant sous silence les violences coloniales elles-mêmes (viol, exploitation, travail forcé, etc.). Les hommes noirs, arabes ou musulmans étaient et sont toujours représentés comme plus sexistes ou plus violents que les autres. Les femmes racisées comme des objets à sauver, pas des sujets politiques à écouter.

En Belgique, en 1924, l'Union des Femmes Coloniales est fondée avec le soutien du Ministère des colonies pour le « *progrès constant des conditions de vie féminine et familiale au Congo, tant pour la société indigène que pour la société européenne* ». ²⁴

L'Union des Femmes Coloniales se présente comme un mouvement d'entraide et de soutien aux épouses et mères de colons belges en Afrique. Ses objectifs principaux étaient de soutenir moralement et matériellement les femmes belges installées dans les colonies et de promouvoir le rôle des femmes belges dans les colonies, en tant que vectrices de civilisation, d'ordre moral et domestique. Leur rôle est de s'occuper du foyer des colons pour les détourner de ce qu'on appelle à l'époque les « ménagères noires ».

²²  En référence à l'ouvrage *Les féministes blanches et l'Empire* de Félix Boggio Éwanjé-Épée et Stella Magliani-Belkacem, ed. La Fabrique

²³ Aux États-Unis, 40% des propriétaires d'esclaves étaient des femmes

 <https://www.nofi.media/2021/04/aux-etats-unis-40-des-proprietaires-desclaves-etaient-des-femmes/67074>

²⁴ L'Union des femmes coloniales, chaussée d'Ixelles 60
 <https://nomspeutetre.wordpress.com/lunion-des-femmes-coloniales-chaussee-dixelles-60/>

Certaines femmes congolaises ont été en relation intime avec des colons blancs, elles étaient appelées « ménagères noires ». Ces relations pouvaient constituer des stratégies de survie et d'adaptation dans le contexte colonial, mais elles étaient marquées par la violence sexuelle, l'exploitation et un rapport de pouvoir profondément inégal. La présence croissante d'enfants métis issus de ces relations était perçue comme une menace aux valeurs suprématistes, conduisant à des politiques de séparation et de marginalisation des femmes et enfants métis. Leurs enfants étaient souvent enlevés à leurs familles et placés de force dans des institutions religieuses où ils subissaient maltraitements et abus, y compris sexuels. Les femmes congolaises, quant à elles, subissaient des violences spécifiques et multiformes. **Elles étaient fréquemment victimes de viols commis par des agents coloniaux, des soldats de la Force publique, et des miliciens. Ces violences sexuelles étaient utilisées comme arme de terreur et de domination pour contrôler les populations et « encourager » la productivité des hommes soumis au travail forcé. Elles étaient aussi victimes d'une violence symbolique, à travers l'exotisation et l'hypersexualisation dans l'imaginaire colonial, avec la diffusion de cartes postales et images d'elles dénudées servant à justifier la domination coloniale et à renforcer les stéréotypes racistes et sexistes.**

L'UFCB diffusait aussi des brochures, journaux, récits de voyages, et organisait des conférences sur « la femme dans les colonies ». Ces documents véhiculaient un discours paternaliste, présentant les femmes africaines comme arriérées, ignorantes, soumises, à « éduquer ». Les femmes blanches, quant à elle, étaient représentées comme des modèles à suivre, et les épouses de colons comme des ambassadrices de la modernité occidentale.

Les femmes de l'UFCB voyaient souvent leur engagement comme féministe, en se donnant un rôle actif dans l'empire, là où la société belge restait très patriarcale. L'Union des Femmes Coloniales a donc été un des outils de la colonisation belge, tout en étant en lien étroit avec le milieu féministe de l'époque, notamment avec le Conseil national des femmes belges.

Cette page de l'Histoire a longtemps été occultée dans les milieux féministes, par la suite dénoncée par des militant-es décoloniales.

En Algérie colonisée, particulièrement dans les années 1950, les cérémonies de dévoilement étaient organisées par l'administration coloniale et souvent orchestrées par des femmes françaises issues de la bourgeoisie, membres d'associations comme l'Union des femmes françaises, les femmes gaullistes ou les épouses de

hauts fonctionnaires. Elles avaient lieu sur les places publiques, parfois devant les caméras. Des femmes musulmanes algériennes, incitées, poussées ou manipulées, ôtaient publiquement leur voile sous les applaudissements. Ces cérémonies jouaient un rôle actif dans la propagande, prétendant apporter la liberté aux femmes musulmanes tout en niant leur parole propre et en stigmatisant leur foi. Ce discours est toujours mobilisé de nos jours sous différentes formes.

Nadia Geerts, une figure médiatique belge, est l'exemple emblématique de cette dynamique. Elle se positionne comme une féministe laïque et s'exprime régulièrement contre ce qu'elle considère comme les abus des traditions musulmanes envers les femmes. Elle dénonce notamment le port du voile, qu'elle associe à l'oppression des femmes musulmanes. Dans ses discours, qu'elle déploie régulièrement dans les médias, les femmes musulmanes sont décrites comme des victimes impuissantes, et leurs identités et récits sont totalement niés. Par ailleurs, en associant les femmes musulmanes à une culture de soumission, ce type de discours renforce les stéréotypes racistes à l'égard des hommes musulmans, les présentant comme violents et dominateurs par nature.

Récemment, une plainte a été déposée par Nadia Geerts contre Mouhad Reghif, militant du collectif décolonial Bruxelles Panthères, pour injure publique suite à un tweet publié en 2021. Dans ce tweet, Monsieur Reghif avait écrit : « *J'emmerde tout ce qui est suprématie blanche* », en réaction à un tweet sous une publication de Nadia Geerts critiquant une décision de justice favorable au port du hijab dans l'institution Francisco Ferrer (défendant ainsi une forme de laïcité punitive qui vise exclusivement les femmes musulmanes et qui tentent de les empêcher de participer à la vie publique ou dans ce cas, à étudier). Ce tweet n'était pas directement adressé à Nadia Geert. Le Centre d'Action Laïque (CAL) et Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) se sont constitués parties civiles dans cette affaire qui constitue une procédure bâillon destinée à faire taire les voix critiques et décoloniales.

Mouhad Reghif critique une position relevant de la suprématie blanche déguisée en discours universaliste. En répondant par une plainte, Geerts transforme un débat politique en attaque personnelle, occultant le fond idéologique du propos. Cela révèle une tendance à criminaliser la critique antiraciste, surtout quand elle démasque le racisme du féminisme dit universel.

« L'instrumentalisation du féminisme à des fins islamophobes permet de légitimer des discours racistes en les associant à des valeurs progressistes, telles que les droits des femmes. »

À LIRE :

Pierre Tevanian, Dévoilements, Du hijab aux abayas, en passant par le burkini : les dessous d'une obsession française,
 <https://lmsi.net/devoilements>

Sara Farris, Au nom des droits des femmes ? Fémonationalisme et néolibéralisme,
 <https://www.contretemps.eu/read-offline/16804/femonationalisme-islamophobie-neoliberalisme.print>

Bruxelles Devie, Un militant antiraciste poursuivi pour avoir tweeté : « J'emmerde tout ce qui est suprématie blanche » ,
 <https://bruxellesdevie.com/2025/01/13/un-militant-antiraciste-poursuivi-pour-avoir-tweete-jemmerde-tout-ce-qui-est-suprematie-blanche-2/>

Collectif **Bruxelles Panthère, Mouhad a raison : « J'emmerde la suprématie blanche » . Et nous aussi,**
 <https://bruxelles-panthere.thefreecat.org/?p=6125>

Le dévoilement des femmes comme obsession coloniale française. Relire Fanon,
 <https://www.contretemps.eu/devoilement-zemmour-drancy-obsession-coloniale-frantz-fanon/>

Colonisation : aux origines de l'hypersexualisation des femmes noires,
 rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail-colonisation-aux-origines-de-l-hypersexualisation-des-femmes-noires?id=10533857

Stéphanie Ngalula, Féminisme (s) : soeurs mais pas trop
 <https://www.memoirecoloniale.be/blog/feminisme-s-soeurs-mais-pas-trop>

Moudjahidate, un film d'Alexandra Dols,
 <https://www.moudjahidate.com/>

LES RÉSISTANTES

Alors que les figures masculines des luttes pour la libération sont relativement célébrées, le rôle crucial des femmes reste souvent ignoré, comme si elles n'en avaient joué aucun dans ces mouvements. Pourtant, certaines chercheuses ont diligemment partagé leurs recherches, s'intéressant aux lacunes de l'histoire qui, par accident ou de manière consciente, a laissé dans l'ombre les contributions des intellectuelles, militantes et artistes actives durant cette période charnière.

De nombreuses femmes congolaises et africaines ont joué des rôles essentiels dans la lutte contre l'oppression coloniale, que ce soit en menant des actions directes, en organisant des réseaux de solidarité, en transmettant des savoirs et des mémoires, ou en participant activement aux mouvements de résistance locale.

Cela a souvent été occulté par des récits qui réduisent les femmes à des figures uniquement victimisées lorsqu'elles ne sont pas tout simplement invisibilisées.

Kimpa Vita



« Les femmes ne sont évidemment pas que des victimes passives de la violence coloniale, elles sont aussi et avant tout des actrices engagées dans la résistance. »

  Un collectif de cinq femmes nées au Congo belge dans les années 1940, **Simone Ngalula, Monique Bitu Bingi, Léa Tavares Muinga, Noelle Verbeeken** et **Marie-José Loshi**, a poursuivi l'État belge en justice pour crimes contre l'humanité. Ces femmes ont été enlevées à leurs mères congolaises durant leur enfance et placées de force dans des orphelinats catholiques, où elles ont subi des mauvais traitements. Leur procès, appelé le « procès des femmes métisses », a abouti le 2 décembre 2024 à une condamnation de l'État belge par la cour d'appel de Bruxelles, qui a reconnu que leur enlèvement constituait un crime contre l'humanité au regard du droit international. L'État belge a été condamné à indemniser ces femmes pour le dommage moral subi.



À LIRE :

Lisa Guillaume, Femmes métisses, un procès qui confronte la Belgique à ses responsabilités coloniales

 <https://www.amnesty.be/infos/notre-magazine-le-fil/hiver-2024/article/femmes-metisses-proces-confronte-belgique-responsabilites>

Colette Braeckman, En Belgique, des métisses congolaises face au racisme d'État

 <https://afriquexxi.info/En-Belgique-des-metisses-congolaises-face-au-racisme-d-Etat>

Selon une étude parue en 2021, seules 4,2 % des voiries en région de Bruxelles-Capitale portaient un nom féminin

Combien en connaissez-vous ?

Que connaissez-vous de leurs parcours ?

Quelles luttes revendiquent-elles ?

Combien de voiries portant le nom de personnes non-

Belges pouvez-vous compter dans votre quartier ?

Ailleurs ?

Si vous deviez ajouter des noms de rues, qu'aimez-vous voir apparaître ? Pour quelles raisons ?

Avez-vous déjà participé à un sondage, une participation citoyenne sur la re-nomination d'une rue, d'un bâtiment, d'un parc ?

Connaissez-vous l'origine du nom de la rue dans laquelle vous résidez ?

À LIRE :

Nouria Ouali, Pierre Lannoy, Virginie Desamoury, Sandrine Guillaume, Fanny Mayné, Sophie Merville, Charlotte Odier et Adèle Thébaux, *Les femmes dans le nom des rues bruxelloises. Topographie d'une minorisation*, Brussels Studies

<http://journals.openedition.org/brussels/5376>

LA CONTESTATION DU FOLKLORE COLONIAL COMME DROIT À LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

25 <https://bruxelles-panthere.thefreecat.org/?p=4355>

Titre issu d'un article du collectif **Bruxelles Panthère** 25

L'histoire culturelle des folklores a été marquée par « l'invention de la tradition » (référence au titre de l'ouvrage d'**Eric J. Hobsbawm et Terence Ranger**). Les folklores sont largement instrumentalisés par toutes les formes de populisme, de régimes autoritaires, de courants passésistes. Ils sont cependant l'objet d'appropriations contradictoires et de réactions « spontanées » des sociétés civiles face aux pouvoirs. Plusieurs communes belges (et européennes) perpétuent des folklores qui portent une succession d'époques, de croyances, de mentalités. Qu'ils soient mystiques, historiques, les personnages des carnavales, des rituels, sont emprunts de communautés et d'idéologies.



Queen Nikkolah, est une nouvelle tradition initiée par **Laura Zeye Nsengiyumva** en 2017. Elle est célébrée en Belgique et aux Pays-Bas. Inspirée de la tradition de Sinterklaas, offre une image positive pour déconstruire les préjugés coloniaux hérités de la tradition avec l'apparition du Père Fouettard (en 1850)

<https://queennikkolah.org/fr/>

Le collectif *Bruxelles Panthères, une organisation antiraciste*, a dénoncé le racisme présent dans certaines traditions du folklore belge, notamment à travers la pratique du barbouillage (*black-face*). Ils ont notamment critiqué la parade appelée « La sortie des nègres » à Deux-Acren, où des participants se griment en noirs, peignent tout leur corps, portent des pagnes et des lances, et mettent en scène des stéréotypes racistes liés à la colonisation et à la négrophobie. Le collectif a adressé plusieurs courriers aux autorités locales pour s'opposer à cette tradition, soulignant qu' « **on ne peut pas utiliser la peau des personnes noires comme un costume** ».

Bruxelles Panthères a aussi dénoncé la figure du « Sauvage » au carnaval d'Ath, un personnage grimpé en noir avec des chaînes aux poignets, censé effrayer les enfants, un vestige raciste lié à l'esclavage.

Malgré leur rôle central dans la dénonciation du racisme dans le folklore, leurs actions ont été invisibilisées dans les médias et ont suscité des réactions racistes.

Le collectif a été poursuivi en justice pour menace terroriste suite une plainte du Bourgmestre de Lessines, une procédure bâillon visant à criminaliser leurs actions. Le collectif a fini par être acquitté.

Leur combat a eu un impact notable, notamment en contribuant à des modifications législatives internes en Belgique et en influençant les critères de l'UNESCO,

En 2018, leur action a conduit à l'annulation de la parade raciste « la sortie des nègres » à Deux-Acren, bien que l'événement ait ensuite été rebaptisé « sortie des diables » tout en conservant des éléments de blackface, montrant une résistance au changement.

Leur plainte contre la figure du « Sauvage » au carnaval d'Ath a été reconnue implicitement par l'UNESCO, qui a rappelé que ce personnage ne respecte pas les critères du patrimoine immatériel de l'humanité, ce qui a poussé à une modification esthétique et un renommage du personnage en « diable ».

À LIRE :

Les échanges entre l'UNESCO et le collectif belge Bruxelles Panthères concernant le retrait de la Ducasse d'Ath en l'état est disponible sur le site de l'UNESCO
 https://ich.unesco.org/doc/src/Correspondence_2022_Ducasse_d'Ath.pdf

Le folklore belge sous influence coloniale,
 <https://www.agirparlaculture.be/le-folklore-belge-sous-influence-coloniale/>

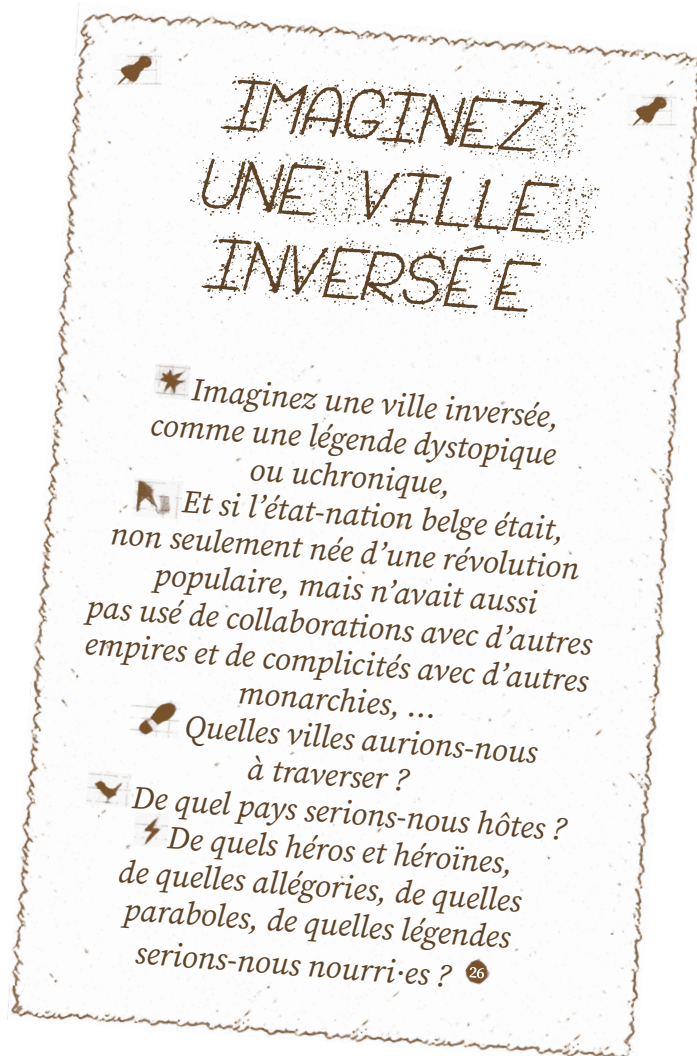
Carte blanche, *Plaidoyer pour la fin du blackface en Belgique*, 2019
 <https://www.levif.be/belgique/plaidoyer-pour-la-fin-du-blackface-en-belgique>

Bruxelles Panthère, La contestation du folklore colonial comme droit à la démocratie culturelle 2020
 <https://bruxelles-panthere.thefreecat.org/?p=4355/>

Robert, Mireille-Tsheusi, Blackface, au chevet du privilège blanc : L'impact du Père Fouettard sur les enfants afro-belges »
 <https://shs.cairn.info/revue-tumultes-2020-1-page-137?lang=fr>

Adam GIGAN, FOLKLORE BELGE ET RACISME : ENTRE TRADITION ET CONSCIENCE DÉCOLONIALE
 <https://echoslaiques.info/folklore-belge/>

Eric Hobsbawm, Terence Ranger (dir.) *L'Invention de la tradition*, ed. Amsterdam, 2012



26 « Visite déguidée de Bruxelles, balade administrative », **La ville en vers - Bruxelles en mouvements** n°325, 2023,

ieeb.be/Visite-deguidée-de-Bruxelles-balade-administrative-Kasala-d-une-voix



🎞 Film 00:01:26

Décoloniser est un verbe,
un verbe d'action.

BRUXELLES, TERRAIN D' (EN) JEU (DE) COLONIAL

 par Ilyas Boukria

[...] L'espace public belge pullule encore aujourd'hui de références à son passé colonial. Qu'elles soient sous forme de toponymes, de statues, de bâtiments ou d'autres constructions, on compte plus de 450 références à la colonisation belge sur notre territoire. Dans la capitale, une soixantaine de noms d'avenues, de places et de rues renvoient à l'époque coloniale. Aucun d'entre eux ne porte d'ailleurs le nom d'une femme. Certain-e-s argueront même que c'est dans l'omission que le récit partiel du passé colonial dans l'espace public est le plus visible. En effet, de nombreux éléments de l'histoire n'ont pas voix au chapitre dans nos rues. C'est le cas notamment des tombes des soldats congolais ayant combattu sur l'Yser pendant la Première Guerre mondiale et qui ne sont pourtant pas associés aux commémorations officielles de la guerre. Minimiser l'impact de la monumentalité alors que les statues telles que celles de Léopold II ont été érigées dans un but de domination.

Le **Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations** l'a bien compris. Pour répondre à ce constat et pallier les manquements de l'histoire officielle, le CMCLD organise depuis 2010 des visites guidées décoloniales dans l'espace public et compte pas moins de vingt parcours différents dans la Région de Bruxelles-Capitale et la Région Wallonne. Une initiative dans laquelle plusieurs mouvements comme les ASBL **Bamko**, **Bakushinta** et le **MRAX** se sont inscrites. Tous-te-s avec les mêmes revendications : une contextualisation permanente des symboles coloniaux déjà existants dans l'espace public ainsi que la création de nouveaux symboles au nom de personnes – surtout des femmes – ayant lutté contre la colonisation et pour la liberté des peuples. Une forme de militance qui a d'ailleurs porté ses fruits avec la reconnaissance officielle du square **Patrice Émery Lumumba** le 30 juin 2018, dans le quartier symbolique de Matongé.

Une victoire avant un tournant. Ces quatre dernières années ont vu le combat contre le récit partiel et partiel du passé colonial belge dans l'espace public passer la vitesse supérieure. La dimension significative prise par le mouvement **Black Lives Matter** en 2020 suite à la mort de **Georges Floyd**, étouffé sous le genou d'un policier aux États-Unis, n'y est pas ano-

dine. Ce soulèvement populaire a remis sur la table la nécessité d'une réflexion sur les vestiges coloniaux dans l'espace public belge. Dans un premier temps, cette nécessité s'est matérialisée par la dégradation de nombreuses statues de Léopold II à Bruxelles et dans les quatre coins de la Belgique. Ce moyen d'action pénalement répréhensible, certes efficace d'un point de vue médiatique, ne pourrait cependant être confondu comme étant une solution pérenne, ne serait-ce qu'en raison des risques encourus par leurs auteur-ric-e-s. La même année, un groupe de travail est initié par Pascal Smet, ancien secrétaire d'État bruxellois à l'urbanisme et au patrimoine. Sa mission est claire : étudier la présence de symboles coloniaux dans l'espace public en Région bruxelloise afin d'émettre des recommandations concrètes au Gouvernement bruxellois. Après un an et demi de travail, les 14 personnalités issues du monde associatif et académique recommandent une analyse argumentée au cas par cas des symboles coloniaux. Selon lui, la destruction doit demeurer exceptionnelle :

« Il ne s'agit en aucun cas d'effacer l'histoire mais de la raconter plus justement, afin de ne plus laisser le monopole au récit colonial. »

Parmi les principales recommandations du groupe de travail, on retrouve : la création d'une journée commémorative autour de la période coloniale, le soutien aux initiatives de sensibilisation du secteur associatif, l'érection d'un mémorial en hommage aux victimes de la colonisation ainsi qu'une révision des toponymes faisant référence à des « héros coloniaux » par des noms de femmes et/ou des personnes de couleur liées à la colonisation belge. Les 256 pages du rapport représentent bien plus qu'une avancée symbolique dans l'histoire (post-)coloniale liant le Congo et la Belgique. En 2022, les Journées du Patrimoine axées sur les traces de la colonisation ont marqué le premier pas du plan d'action en 14 points : « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale. » Presque de manière prémonitoire, le groupe de travail alertait déjà sur des éléments indissociables à la décolonisation et de plus en plus bafoués dans les récents débats politiques : L'enjeu est de taille. Nos représentant-e-s politiques sauront-ils se montrer à la hauteur de leurs responsabilités ? » 

 « Bruxelles, terrain d'(en)jeu (dé)colonial », Ilyas Boukria, *Parresia*, 2024 :

 parresia.media/article/bruxelles-terrain-d-en-jeu-de-colonial

« Quel sens y aurait-il à truffer en quelque sorte Bruxelles de statues de Lumumba si les Belges d'origine africaine subsaharienne sont minorisés dans l'enseignement, ne sont pas en mesure de trouver du travail ou un travail correspondant à leur qualification, sont discriminés sur le marché du logement, meurent dans des circonstances suspectes lors d'interventions policières, etc. ?

Cela ne signifie pas pour autant que la décolonisation de l'espace public ne serait qu'un dossier symbolique. Le racisme est un phénomène aussi vaste que complexe, qu'il convient dès lors d'aborder dans tous ses aspects. »

 À LIRE /  À VOIR :

A l'instar des collectifs afro-descendants et africains qui organisent, en Belgique et ailleurs en Europe, des visites guidées décoloniales, **EKOLO - Mémoire & Héritage**, un mouvement panafricain et décolonial, en organise à Kinshasa sur l'histoire du **Congo**, du **Burundi**, du **Rwanda** subissant encore la propagande coloniale européenne, belge comprise.

 https://linktr.ee/collectifekolo?fbclid=PAZXh0bgNhZW0CMTEAAacBPgMH74JwvuyLop0gODa-CjYIU6K3Ktjo5VptzRTNHDpFXjnBEIU913u-A_aem_YpaY9xgnPdQ9ITz3TciiYQ

ZINTV, La décolonisation de l'espace public : l'arbre qui cache la forêt,

 zintv.org/video/la-decolonisation-de-lespace-public-larbre-qui-cache-la-foret/

Bruxelles en mouvements n°297: **Bruxelles, ville congolaise**, Lucas Catherine, « Promenade au Congo, Petit guide anticolonial de Belgique », ed. Aden, 2010



tout contact laisse une trace

LÉOPOLD II ET LES AUTRES. DES STATUES CONTRO- VERSÉES DANS L'ESPACE PUBLIC EN BELGIQUE

 par Chantal Kesteloot

“C’est le 20 avril 2004 qu’une première action est entreprise contre la statue équestre de Léopold II dans la station balnéaire d’Ostende.

Sur ce monument, le roi, représenté à cheval, au sommet d’une structure en double « L » est l’objet d’un double hommage : par les pêcheurs d’Ostende et par les Congolais le remerciant de les avoir libérés de l’esclavage des Arabes. Sur la colonne qui porte Léopold II à cheval, on peut lire « OSTENDE aan zijn geniale beschermer/à son génial protecteur LÉOPOLD II ».

Une dizaine de jours avant cette première action, les deux chaînes – francophone et néerlandophone – de la télévision publique ont diffusé le documentaire coproduit par la BBC « *Le roi blanc, le caoutchouc rouge, la mort noire* » du réalisateur **Peter Bate**. Il porte sur l’exploitation forcée de la population congolaise durant la période de “l’État indépendant du Congo”. (...) Un collectif militant local a scié et emporté la main d’un des Congolais. Cet acte fait référence à la symbolique des mains coupées et, plus largement, aux exactions commises au Congo pendant la période de l’État indépendant. Il est le fait d’un groupe anarchisant « *De Stoute Ostendenoare* » (« Les Ostendais audacieux/turbulents »). Leur objectif est d’obtenir de la Ville le placement d’un panneau explicatif énonçant une autre lecture de l’histoire.

Mais trois jours après les faits, personne ne semble même avoir constaté l’amputation, signe du très faible intérêt que suscite alors le monument. Ce sont donc les militants eux-mêmes qui informent par fax la municipalité de leur acte. Deux mois plus tard, à la surprise générale, le conseil communal de la Ville – dirigée par une coalition tripartite socialiste, libérale et sociale-chrétienne – décide de ne pas restaurer le monument ; la décision étant justi-



fiée en ces termes par l'échevin socialiste Tom Germonpré :
*« la statue correspond maintenant mieux à la réalité historique »,
 « avec cette main coupée, elle donne une plus juste image de ce qui
 s'est alors passé », ajoutant : Ainsi nous pouvons livrer une meilleure
 explication de l'histoire ; nous allons aussi sensibiliser les Ostendais
 pour les préparer à visiter l'exposition bruxelloise de 2005, autour du
 personnage de Léopold II.*

Cette décision suscite à son tour des réactions qui, elles aussi,
 épinglent la dimension éducative et informative du monument.

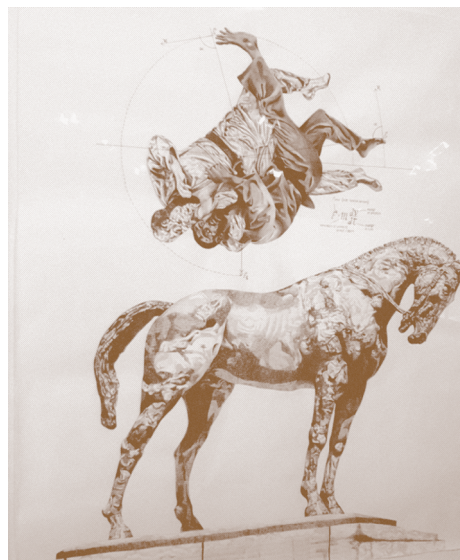
Pour le Service des Monuments et Sites, la restauration s'impose ;
 le monument est en effet protégé depuis 1981. L'idée d'un pan-
 neau explicatif est avancée par la Ville. (...) Depuis, et à plusieurs
 reprises, il a été question de la restitution de la main, une proposi-
 tion à chaque fois assortie de conditions. 28 »

28 « Léopold II et
 les autres. Des statues
 controversées dans
 l'espace public en
 Belgique », Chantal
 Kesteloot, *Politika*, 2023

[politika.io/fr/article/
 leopold-ii-autres-statues-
 controversees-lespace-
 public-belgique](https://politika.io/fr/article/leopold-ii-autres-statues-controversees-lespace-public-belgique)



👁️👁️ Détail de la statue d'Ostende avec
 la main coupée. © Bruno Bernaerts



👁️👁️ *Falling Thrones* de Márcio
 Carvalho, 2021. © Chantal Kesteloot

VICE-VERSA À KINSHASA ?

« La Pleureuse » de **Wuma Mbambila Ndombasi**, érigée en
 1971 devant la Cour suprême à Kinshasa, a remplacé une statue
 équestre de Léopold II qui avait été retirée la même année.



👁️👁️ À VOIR :

Speech for a melting statue (2023, 10')
<https://www.collectif-fairepart.com/speech-for-a-statue>

PEOPL DE LAURA ZEYE NSENGIYUMVA, UNE ODE AU VANDALISME



“ En 2015, j’ai commencé à réfléchir à une sculpture, qui est devenue plus tard PeoPL. Il s’agissait de la réplique, quasiment à l’échelle 1: 1, de la statue équestre de Léopold II, mais réalisée en glace. Elle était déchue de son énorme socle, lequel lévissait au-dessus du roi qui, lui, était destiné à fondre. Fondre, ça veut dire disparaître, mais c’est aussi un processus qui peut révéler quelque chose de caché - ici, bien sûr, et de manière métaphorique, c’était la volonté de révéler des récits qu’on n’entend pas et de reprendre le pouvoir sur les symboles qui nous entourent. Je voulais souffler sur les braises autant que possible. Changer les lettres de Léopold pour titrer l’œuvre PeoPL était pour moi une ode au vandalisme. Pendant cette période, j’ai travaillé en tant que consultante pour la rénovation du musée de Tervuren [le musée royal d’Afrique centrale, symbole du colonialisme belge, resté fermé pendant cinq ans]. Le comité d’ « experts africains » (l’expression est horrible) souhaitait que PeoPL soit présenté pour l’inauguration. Mais leur demande a été censurée, le numéro 2 du musée m’a rétorqué :

**Tu aimerais qu’on fasse
fondre ton père ? 29**

PeoPL ,

Laura Nsengiyumva
2018 © Julien Truddaïu

29 Interview de **Laura Nsengiyumva**: « On devrait pouvoir vandaliser ces monuments avec poésie », *Libération*, 2020

https://www.liberation.fr/debats/2020/07/08/laura-nsengiyumva-on-devrait-pouvoir-vandaliser-ces-monuments-avec-poesie_1793751

À LIRE :

*Le jour où j’ai (presque
fondu (ton père)*

<https://blogs.mediapart.fr/plis/blog/220322/le-jour-ou-j-ai-presque-fondu-ton-pere>



André Blaise Essama

**« J’ai décapité la tête du Général Leclerc
sept fois et renversé sa statue au moins
20 fois. J’utilise mes mains nues...
Mais je fais d’abord une incantation
aux ancêtres » 30**

30 André Blaise Essama:
le Camerounais en
guerre contre la statue
d’un héros de guerre
français

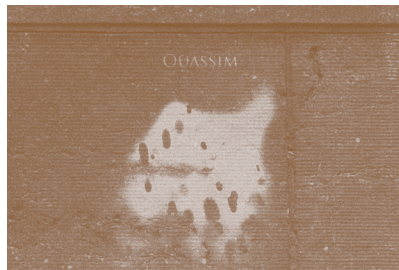
<https://www.bbc.com/afrique/region-53244725>

André Blaise Essama,
activiste chercheur camerounais

RE-NOMMER, DE-NOMMER, ➤ QUI CHOISIR, ➤ QUI CHOISIT ?

Film 00:01:26

Dans le film, on voit des pieds marcher sur des plaques gravées de citations d'auteurices non-blanches, surtout non belges : **Audre Lorde, James Baldwin, Aimé Césaire, Nelson Mandela, Nawal el Saadawi,...** Serait-il plus "acceptable" pour une fresque commémorative subsidiée par la Ville de Bruxelles de contourner le visage de **George Floyd**³¹ plutôt que celui de **Lamine Bangoura**³² ou de **Sabrina El Bakkali et Ouassim Tumi**³³ ?



³¹ « George Floyd et l'Afrique: retour sur le lieu du crime », **Didier Gondola**, *L'Afrique des sciences sociales*, 2021, 161-162(1), 473-490.

<https://doi.org/10.3917/polaf.161.0473>

³² « Avec Lamine Bangoura, paroles d'un comité », *Lundi matin*, <https://lundi.am/Avec-Lamine-Bangoura-paroles-d-un-comite>

³³ « Enquête vidéo : le déroulé de la course-poursuite qui a conduit à la mort de **Sabrina El Bakkali et Ouassim Toumi** », *Le Soir*, 2023

<https://www.lesoir.be/547350/article/2023-11-03/enquete-video-le-deroule-de-la-course-poursuite-qui-conduit-la-mort-de-sabrina>



Place Lumumba, Plaque James Baldwin

Saluer des personnalités noires américaines pour des actions qui sont ignorées quand elles viennent de ressortissants d'anciennes colonies est un grand classique européen. On célèbre maladroitement Toni Morrison, James Baldwin, Martin Luther King ou Rosa Parks en les vidant de tout leur radicalisme, mais on refuse de nommer une rue « Frantz Fanon » à Bordeaux (France) et encore plus de faire étudier ses écrits à l'école

Collectif Le Piment



NOUS SOMMES ICI PARCE QUE VOUS ÉTIEZ LÀ-BAS

👉 slogan de la lutte des sans-papiers



👁️ 2024 : Façade de l'occupation de l'Hospitallière (Saint-Gilles, Bruxelles) composée de plusieurs collectifs, dont le collectif autogéré **la Voix des sans papiers de Bruxelles** qui coordonne plus de 6 bâtiments.



00:14:38

ASILE ET MIGRATION: VERS UNE PRÉCARI- SATION ORGANISÉE

 par Biesemans R., Dupont J., Gemande A.,
Lou Vertongen Y., Seron V. et Wasinski C.

« "afflux excessif de demandes d'asile",
"augmentation continue du nombre d'arrivées",
"capacités d'accueil [...] complètement saturées", etc. »

 Dès les premières lignes, l'accord de l'Arizona fixe sa priorité : réduire le nombre de personnes migrantes sur le territoire belge. En réalité, ce texte entérine une série de mesures restreignant l'accès au séjour, aux services sociaux et à la protection, tout en renforçant les dispositifs d'expulsion et de détention. Ce durcissement s'appuie sur une vision économiciste et sécuritaire de la migration, dont le pragmatisme affiché occulte le recul alarmant des droits fondamentaux.

Moins de droits, plus d'économies

Réduction des places dans les centres d'accueil Fedasil, restriction de l'aide médicale d'urgence, instauration d'un stage de cinq ans avant d'accéder au revenu d'intégration sociale : l'accord mise sur l'affaiblissement des droits pour réaliser 1,6 milliard d'euros d'économies d'ici 2029. Parmi les mesures phares, la limitation de la prise en charge des demandeur·euses d'asile à une aide résumée par la formule « *le lit, le bain, le pain* », supprimant la somme hebdomadaire de 9,2€ attribuée aux personnes hébergées en centres et la possibilité d'y travailler (pour 1,9 €/heure). De même, le gouvernement entend mettre fin aux hébergements en chambres d'hôtel et logements individuels, préconisant les centres collectifs. L'enjeu ? Un accueil « *sobre* » et dissuasif, justifié par le mythe de l'appel d'air, pourtant contredit par les travaux de recherche sur les dynamiques migratoires. L'accord prévoit en outre la fouille systématique des téléphones portables des migrant·es lors de l'examen de leurs demandes d'asile, constituant une violation grave de leurs droits. En cas de refus de coopérer, la demande pourra être d'office rejetée.

 34 « Décoder l'Arizona (3/4) : un néolibéralisme aux accents autoritaire », revue *Politique*, 2025,  <https://www.revuepolitique.be/decoder-larizona-3-4-un-neoliberalisme-aux-accent-autoritaires/>

Un tournant intégrationniste

La Belgique s'aligne sur ses voisin·es en imposant un test d'intégration aux primo-arrivant·es. Celui-ci conditionnera l'obtention du séjour et de la nationalité, ciblant en particulier les regroupements familiaux (délais rallongés, seuils de revenus plus élevés et nouvelles conditions d'intégration contraignantes). La coalition Arizona embrasse ainsi la perspective de l'intégration civique, doctrine néo-assimilationniste enjoignant les personnes immigrées à prouver leur adhésion aux « *valeurs et normes occidentales* », en opposition aux leurs, supposément rétrogrades. Par exemple, en exigeant le respect de l'égalité femmes-hommes, le gouvernement reprend l'argument fémonationaliste qui consiste à culturaliser l'oppression de genre, et prétendre que la Belgique en est prémunie. De plus, l'augmentation du coût de la procédure de naturalisation de 150 euros à 1 000 euros pose également question : cette barrière financière instaurera une sélection socio-économique des candidat·es à la citoyenneté, reléguant les plus démunies à une résidence précaire prolongée.

Régularisation impossible, détentions et expulsions

L'accord refuse toute régularisation collective et restreint drastiquement la régularisation individuelle, qui devient une « *exception absolue* ». Le message est clair : les personnes en situation irrégulière doivent être dissuadées de rester sur le territoire. Cette absence de perspective de régularisation plonge de nombreux sans-papiers dans une précarité durable. Et alors que l'accord réduit les capacités d'accueil, il prévoit en revanche de doubler celles des centres fermés, confirmant un choix politique qui privilégie la détention à la protection. L'expulsion devient une « *priorité absolue* », avec un usage élargi des perquisitions domiciliaires pour exécuter les Ordres de Quitter le Territoire. Ce glissement assumé vers une criminalisation du séjour irrégulier s'aligne sur les recommandations européennes en matière de retour, mais entre en contradiction avec les principes du droit international.

En conclusion, l'accord de l'Arizona priorise la réduction des flux migratoires au détriment des engagements humanitaires. En restreignant l'accueil, en criminalisant davantage les migrations, et en rendant l'accès aux services sociaux et sanitaires plus difficile, le gouvernement adopte une politique sécuritaire et dissuasive, au risque de fragiliser encore davantage des populations déjà vulnérables.

UNE POLITIQUE FERME MAIS HUMAINE

par John Pitseys, CRISP



Depuis plus de 40 ans de luttes des sans-papiers, des grèves de la faim sont organisées comme dernier recours pour l'obtention de droits bafoués par les gouvernements belges et européens. Celle de l'Union des Sans Papiers pour la Régularisation (USPR) à l'Eglise du Béguinage, à la VUB et à l'ULB a duré plusieurs semaines.

“L'association de deux termes contraires au profit d'un terme voulu dominant est seulement un moyen parmi d'autres pour empêcher l'esprit d'imaginer une alternative à la réalité qui lui est proposée. Une autre stratégie consiste à proposer des termes qui ne veulent tout simplement rien dire.

C'est ce que le philosophe Ernesto Laclau appelle par exemple des signifiants vides, à savoir des termes volontairement flottants, sans contenu concret, dont l'usage doit susciter un consensus sans objet lorsqu'ils sont positifs (« Un nouveau projet pour la Wallonie ») et des oppositions imaginaires lorsqu'ils sont négatifs (« L'establishment »). Sans doute ne peut-il exister de suppression totale de la contradiction, ni de signifiant vide à proprement parler.

Pour reprendre les mots employés par le gouvernement pour qualifier sa politique en matière d'immigration, l'adjectif « ferme » est connoté de telle sorte qu'il puisse convaincre de l'intransigeance du gouvernement, sans pour autant faire passer celle-ci pour de la cruauté. Il s'agit de proposer un terme neutre en apparence, mais servant de chiffon idéologique pour les franges les plus favorables à la politique du gouvernement fédéral comme à celles qui lui sont les plus opposées :

les partisans sont rassurés ; les opposants interprètent l'adjectif comme un euphémisme hypocrite, et c'est exactement ce qui est attendu d'eux. (...) En effet, qui peut se déclarer opposé à une politique ferme et humaine ? Qui donc au juste souhaite une politique molle et inhumaine ? Et comment même concevoir ce que cela serait ? En fait, même les réfugiés concernés n'auraient rien à y redire puisque parler de politique humaine est a priori une évidence : il faut être humain pour se montrer généreux ou respectueux, comme pour être cruel ou égoïste.”

35 Une politique ferme
mais humaine

https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2018-03-03_ACI-Pitseys_J-2018-Imagine-Une_politique_ferme_mais_humaine.pdf

HISTORIQUE DE LA CRÉATION DES CENTRES FERMÉS AU GRÉ DE L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES MIGRATOIRES

✍ par Ondine Dellicour, SSM Ulysse

Dans les États membres de l'Union européenne et dans les pays limitrophes, voire plus éloignés, les lieux d'enfermement pour étrangers n'ont cessé d'augmenter à partir de la fin du 20^{ème} siècle. Comme le dit le réseau Migreurop, quel que soit le nom qu'on leur donne, ces lieux sont devenus un instrument privilégié de gestion des populations migrantes. Des personnes y sont détenues sans condamnation ni jugement, dans des conditions de type carcéral, au seul motif qu'elles n'ont pas respecté les règles relatives au franchissement des frontières et au séjour.

📍 Comment en est-on arrivé là ? En ce qui concerne la Belgique, on peut identifier deux moments historiques clés qui ont contribué à la création des centres fermés : la création de l'Etat belge et l'arrêt de l'immigration décidé par le Conseil des ministres en 1974

« Établis pour chaque migrant·e, les dossiers individuels de la Police des Étrangers ont été constitués dès 1839 lorsque la Sûreté publique s'est vue chargée du contrôle de toutes les étrangères présentes sur le territoire belge : *« Si l'apparition des centres fermés demeure relativement récente (1988), la possibilité, pour le gouvernement, d'éloigner un étranger et de le maintenir à disposition des autorités s'avère aussi vieille que l'État belge. »*

Ainsi, 2 jours après l'indépendance de la Belgique, le gouvernement provisoire prenait déjà des mesures de police à l'égard des étrangers. Ces mesures invitent les autorités à surveiller les étrangers et de les renvoyer s'ils ne possèdent pas d'autorisation de séjour et ne sont pas en mesure de faire valoir leurs moyens de subsistance. (...) Les personnes visées par ces mesures sont les "criminels", les vagabonds et les réfugiés politiques trop "actifs" (Victor Hugo, Karl Marx, ...), par exemple les étrangers arrivant en Belgique après les révolutions européennes et principalement française. La Sûreté publique craint tout étranger susceptible de propager des idéaux révolutionnaires, socialistes ou anarchistes. Ainsi, l'État belge du XIX^e siècle a recours à des mesures d'éloignement (refoulement à la frontière et expulsion du territoire) à l'encontre de *"tous ceux qui ne parviennent pas à s'insérer durablement dans le système productif et/ou dont la conduite, ou simplement la présence, sont de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publics."* En 1952, la loi sur la Police des étrangers, rebaptisée Office des étrangers en 1977, institue le service d'exécution du même nom qui est une section de l'administration de la Sûreté publique. (...) La "mission" est décrite dans un dépliant du Ministère de la Justice de l'époque, comme double : filtrage et épuration. Afin de remplir ces fonctions, elle exerce un contrôle sur les étrangers à toutes les étapes marquantes de leurs rapports avec la communauté nationale. "

On voit clairement que l'étranger - suspect par définition - n'a d'emblée pas été placé sous le régime du droit mais sous celui de la police. (...) De 1992 à 1993, le budget alloué à l'Office des Étrangers a été décuplé afin de créer les lieux de détention, engager du personnel, et organiser une structure autour des centres fermés. À la fin des années 90 et dans les années 2000, de nouvelles infrastructures ont petit à petit vu le jour afin d'augmenter la capacité d'enfermement, et depuis lors, l'État belge n'a jamais cessé d'accroître le budget dédié à sa politique d'éloignement. " 36

36 Ondine Dellicour,
Historique de la création
des centres fermés au
gré de l'évolution des
politiques migratoires,
2023

📄 [https://
multilingual.atelier-
cartographique.be/
attachments/](https://multilingual.atelier-cartographique.be/attachments/)

À ÉCOUTER :

Podcast *Lance-Pierre* par le collectif **Getting the voice out**, *Racisme, colonialisme, centres fermés : quels liens ?*

 soundcloud.com/user-501071043/2-racisme-colonialisme-centres

À LIRE :

Hazan, E. « LQR, la propagande du quotidien », éd. Raisons d'agir, 2006.

Que faire en cas d'arrestation ?

 gettingthevoiceout.org/wordpress/wp-content/uploads/2020/08/fran%C3%A7ais.pdf

Ai-je les mêmes droits face à la police si je suis étranger ou sans-papiers ?

 quelsdroitsfacealapolice.be/spip.php?article60

Quels droits face à la police (pour personnes avec et sans papiers) ?

 quelsdroitsfacealapolice.be/

Est-ce qu'en tant que personne en séjour irrégulier, je risque de me faire arrêter et expulser ?

 droitsquotidiens.be/fr/question/je-suis-en-sejour-illegal-est-ce-que-je-risque-de-me-faire-arreter-et-expulser

L'EUPHÉMISATION DU LANGAGE ET DE LA VIOLENCE D'ÉTAT

A partir des pages suivantes, nous vous invitons à entamer une recherche d'emploi des images, des esthétiques, des mots utilisés dans la description de cette organisation, ainsi que les tâches et missions d'un des postes nouvellement nommés « Coach de Retour ».

L'Office des Étrangers **trie, régule, condamne, incarcère, déporte** sous couvert d'une absence de documents administratifs réguliers. Dans les mots utilisés pour décrire l'organe et ses métiers, comment qualifier ce lexique ?

- Que comprenez-vous des valeurs induites ?
- Que décelez-vous ?
- A quelle(s) réalité(s) de personnes du film pouvez-vous accoler ce langage ?
- Est-ce que, dans votre entourage personnel et professionnel, vous êtes confronté·e, voire usager·e de :
 - o la langue de bois
 - o le poliquement correct
 - o l'euphémisme ?

Coach de retour

Quel est son rôle ?

Le coach de retour est responsable de l'accompagnement individuel et du bien-être des résident-e-s tout au long de leur séjour. Il-elle est le point de contact en ce qui concerne leur dossier juridico-administratif. Par le biais d'entretiens individuels, il-elle clarifie avec eux-elles ce qu'ils attendent et répond à un grand nombre d'inquiétudes et de questions concernant les procédures. Il-elle se met alors en quête de solutions dans la mesure du possible.

Quelles sont ses missions ?

En tant que coach de retour, vous tenez les résident-e-s au courant de leur dossier et les motivez à prendre les mesures nécessaires dans le cadre de la procédure de retour. En cas de décision négative, vous les préparez également au maximum à leur retour. Vous encadrez au mieux vos collègues et les résident-e-s et vous êtes à l'écoute de ces derniers. Par votre approche personnelle, vous faites la différence et c'est là votre force !

Quelles sont ses compétences ?

En tant que coach de retour, vous savez analyser les informations comme personne, les évaluer de manière ciblée et critique.

En cas de problème, vous agissez de manière indépendante et recherchez des alternatives ou des solutions possibles. En outre, vous accordez une importance capitale à l'action orientée vers le service et la fiabilité. Vous respectez les résident-e-s et êtes à leur écoute.

Communication interne



POSTULER ▼ NOS MÉTIERS VOS AVANTAGES À PROPOS ▼ ACTUALITÉS NOUS CONTACTER

Office des étrangers

A propos de IBZ

Directions générales

Direction générale Sécurité civile

Direction générale Sécurité et Prévention

Direction générale Identité et Affaires citoyennes

Office des étrangers

Direction Innovation et Solutions digitales

Centre de crise National

Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Conseil du contentieux des étrangers

Témoignages du personnel

Retour ibz.be

La Direction générale Office des étrangers du SPF Intérieur assure la **gestion des flux migratoires**. L'Office des étrangers prend les décisions relatives à l'arrivée en Belgique de ressortissants étrangers, à leur séjour (de courte ou de longue durée) et à leur retour. Dans le cadre de ses missions, il gère également les centres de rétention situés sur l'ensemble du territoire, et il travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires dont notamment le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, Fedasil, les administrations communales et les services de police.

À l'Office des étrangers nous soutenons l'exécution de la politique du Ministre fédéral de la Sécurité et de l'Intérieur en luttant contre la migration illégale, la fraude et le trafic des êtres humains : nous nous positionnons ainsi comme un **acteur clé pour la sécurité de tous**.

Gérer les migrations de manière humaine et ordonnée est un véritable défi d'actualité. Si vous êtes intéressé.e par l'évolution géopolitique sur le plan international, si vous êtes flexible en cas de crise, vous pouvez contribuer à relever ce défi. Si vous êtes, en plus, sensible aux valeurs universelles, aux différences culturelles et à l'esprit d'équité, vous avez les qualités pour rejoindre notre équipe ! N'hésitez pas à choisir une organisation en pleine croissance !



Un emploi unique qui a du sens

Nous recrutons de nouveaux talents intéressés par les challenges et en phase avec l'évolution de notre société.

« **Votre sécurité, notre métier** », c'est notre ADN.

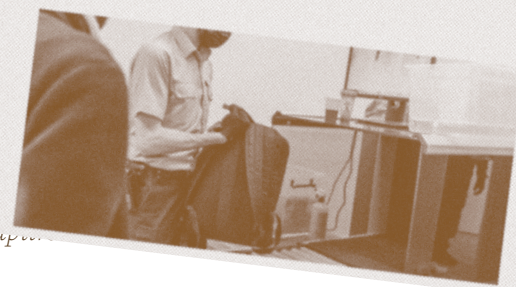
Jour après jour, côte à côte, nos collègues sont engagé-e-s au service des personnes et de la société. Nous veillons à la **sécurité** de tou-te-s, aux droits civils et démocratiques et nous définissons la politique migratoire en Belgique.

Travailler au SPF Intérieur, c'est avoir un impact direct sur la société et les résultats sont visibles, y compris pour vos proches.

DÉCOUVREZ-NOUS

Une organisation en constante évolution

Nous flexibilisons nos processus décisionnels, suivons les avancements technologiques et offrons à nos collaborateur-trice-s des bénéfices adaptés à leurs exigences. Nous avons une culture d'organisation ouverte où chacun-e dispose de l'espace nécessaire pour penser, collaborer et prendre des décisions.



Assistant-e de direction



Expert administratif (Project & Admin Officer)



Protection Officer



Communication



Attaché P&O - Learning en Development Officer



Attachés et experts IT



Coach de retour

Travailler pour la sécurité et la démocratie

« **Votre sécurité, notre métier** » : c'est l'ADN de notre organisation.

Jour après jour, côte à côte, nous accomplissons nos tâches fondamentales. Engagé-e-s et professionnel-le-s, nous sommes au service des personnes et de la société.

Au-delà de la diversité de nos missions et de nos fonctions dans les domaines de la sécurité, de l'identité, de la démocratie et de la migration, nous sommes **tous lié-e-s par une vision commune** qui mêle la volonté d'aider à l'envie d'innover pour évoluer ensemble.

Rejoignez notre famille. **Votre rôle spécifique** contribuera à faire la différence au quotidien. Vous aussi, apportez votre soutien fondamental au service qualité que nous offrons aux citoyen-ne-s de notre pays.

NARRATION OU NARRATIF

 **Ketty Steward**, autrice & essayiste afro-futuriste à propos de réparer la science-fiction porteuse de voix et récits transformateurs.

“ Les *récits inopérant* sont, pour moi, ces récits qui mobilisent des éléments et motifs qui ne permettent pas d'ouvrir de nouvelles possibilités, même imaginaires, pour le futur. La majorité des ouvrages de science-fiction depuis le début du 20ème siècle reproduit les épopées et mythes occidentaux (...). Je m'intéresse au contenu de ces histoires, mais aussi, comme à chaque fois, aux circonstances de leur création, qu'il s'agisse des motivations des auteures, des sujets traités ou des desseins de leurs commanditaires. Hélas, l'essentiel de la production, loin d'être aussi créatif, sert toujours le même plat, sans relief, sans assaisonnement. Des histoires vues et revues qui rappellent d'autres histoires, elles-mêmes inspirées de récits du siècle passé ; des personnages, toujours les mêmes, masculins, blancs, hétérosexuels, en bonne santé ; des problèmes dont les éventuelles solutions ne seraient que technologiques et compatibles avec le capitalisme et ses valeurs.

Ainsi, la téléportation, que l'on ne désigne pas par sa moins alléchante description « désintégration-reconstruction », serait le remède à bien des maux, mais à quel prix ?

Les robots et machines pensantes seraient voués à devenir nos ennemis, de la même façon que les esclaves étaient capables de se révolter face à la domination de leurs maîtres. La rencontre d'une intelligence extraterrestre ne serait qu'un motif inévitable de guerre. L'effondrement serait celui de la civilisation occidentale, inimaginable, alors qu'elle s'est construite sur les restes d'autres cultures qu'elle a pillées. [...] Ils sont si présents dans nos imaginaires et nos modes de pensée qu'ils ne sauraient plus constituer une alternative. Ils sont un volet du récit dominant, n'attendant que d'être challengés par de nouveaux récits. (...) Je pense qu'il est temps de cesser d'ériger des statues à des pionniers qui n'en demandaient pas tant, afin d'embrasser le genre dans ce qu'il a produit de plus riche et de devenir, nous aussi, des exploreuses de nos futurs possibles. La vie continue. L'avenir s'impatiente. La Science-Fiction stagne. Il est temps de tenter de la réparer.”

 Film 01:00:43



EXTRAITS DE LA SAGESSE DES LIANES DE DÈNÈ TEM TOUAM BONA



“ Les forêts tropicales offrent rarement des points de vue dégagés - impossible de les dominer du regard! - et, une fois qu'on y pénètre, le champ de vision se réduit brutalement, tant l'espace est strié par la profusion de végétaux et de formes indécises. Les peuples furtifs qui y vivent recourent à l'ouïe davantage qu'à la vue, ils évoluent dans un monde de correspondances ”

où la mélodie d'un pigeon estropié signale l'arrivée des drones, où la sirène des flics révèle la menace dans Necropolis.

“ Les lianes sont mues par leurs zigzags imprévisibles, vrillées par leurs torsions improbables, elles deviennent les lignes d'une fugue végétale, comme autant de variations autour d'un motif qui ne cesse de se dérober. Certains layons ne seront plus défrichés, ils obligeront à rebrousser chemin, à suivre des massifs déjà empruntés mais qui, repris dans un autre sens ou à une autre heure du jour, prennent un tout autre aspect. Plutôt que des certitudes, un tremblement. ” (...)

 Des Caraïbes à la Papouasie, du Haut-Katanga à la Kanaky, l'enchevêtrement inextricable des lianes entrave la pénétration coloniale. L'hydre végétale qui, aux yeux du colon, fait d'une forêt vierge et tentatrice un enfer vert. Toute en torsion et contorsions, la langue fourchue des lianes ne peut sécréter qu'une sagesse, un gai savoir qui convertit, l'espace d'une grimace, la douleur de l'oppression en éclats de rire. Loin d'exclure la folie, la sagesse des lianes l'intègre comme un élément moteur de son enseignement. - Ce qui s'appelle sagesse dans la culture populaire se définit comme stratagème et fourberie. Mille façons de jouer/déjouer le jeu de l'autre, c'est à dire l'espace institué par d'autres, caractérisant l'activité, subtile, tenace, résistante, de groupes, qui, faute d'avoir un espace propre, doivent se débrouiller dans un réseau de forces et de représentations établies. Les lianes rient du code d'honneur des preux chevaliers, en racontant les mille et une tactiques malicieuses du vivant. (...) Frondeuses, elles subvertissent la manie coloniale de répertorier les vivants par ethnies aux frontières bien étanches. (...) Elles cultivent le suspense, elles esquissent de nouvelles subversions.”

 **Attention, le rêve ne peut plus s'opposer à la réalité.**

FILM: VOIX FIÈRES

Film 00:42:25

Aurelie Disasi aka Aru Lee est Poète-sse et Architecte d'intérieurS. Aussi coordinatrice d'ateliers sur les pratiques anti-oppressives. Ses ateliers et ses performances ont voyagé dans des espaces culturels locaux et internationaux basés au Royaume-Uni, à Amsterdam, à Berlin, en Belgique et en Finlande. À travers ses poésies, iel aime évoquer des sujets qui sensibilisent aux différences intergénérationnelles et culturelles, à la santé mentale et aux pratiques de soins.

Ce travail l'a également amené-e à travailler comme dramaturge au sein d'institutions telles que le KVS (Koninklijke Vlaams Schouwburg), le Fame Festival et MDF the Label. Aru Lee a récemment travaillé comme coordinatrice de terrain pour un projet de recherche appelé System TURFU, où des thématiques sur le pouvoir de l'imagination, la construction du monde et les futurs économiques au sein du secteur culturel ont été explorées à travers l'écriture créative.



VOIX DE FER



Moussa Bah, marathonien multi-médaillé, multi-casquettes, porte-parole de la Voix des Sans-papiers de Saint-Josse, collectif anciennement nommé Ebola.

Film 00:34:41

Extrait de l'histoire de la lutte des sans-papiers en Belgique .

<https://sanspapiers.be/>



Juin 2014 : Du 20 au 27 juin 2014, des collectifs de migrants, sans-papiers et demandeurs d'asile, venus d'Allemagne, France, Italie, Pays-Bas et Belgique se réunissent à Bruxelles dans le cadre de la « Caravane Internationale des Migrants pour l'égalité, la dignité et la justice sociale ». A cette occasion, un campement de plus de 400 personnes s'organise au Parc Maximilien.

A la fin de la semaine de mobilisation, deux collectifs de lutte sont créés pour poursuivre le combat de SPB. Il s'agit de « La Voix des Sans-papiers » (VSP) et du « Groupe Régularisation 2009 ».



Août 2014 : Naissance de la Coordination des sans-papiers.



3 Janvier 2015 : La Coordination intègre le nouveau collectif « Groupe Ebola » (à présent la « Voix des Sans-papiers de Saint Josse »), qui vient de commencer une occupation place Quetelet (Saint-Josse).



Juin 2015 : Création du « Comité des femmes sans-papiers » qui regroupe l'ensemble des femmes sans-papiers des différents collectifs de la Coordination des sans-papiers. Le Comité organise une manifestation des femmes sans-papiers tous les mercredis sur le piétonnier du centre-ville.

VOIX DE TERRES

Taslim Mamadou Diallo, artiste et porte-parole de la Voix des Sans-papiers de Bruxelles



En 2012, la marche des sans-papiers parcourt plusieurs pays européens en demandant la liberté de circulation et d'installation pour tous-tes les migrant-es. En 2014, une nouvelle marche des migrant-es traverse l'Europe de Berlin à Marseille sous l'appellation de Caravane européenne des migrants. 2014 à Bruxelles, des centaines de sans-papiers créent un collectif auto-géré: La Voix des Sans-Papiers Bruxelles (VSP).

YEAM ! (Y'en a marre) Pouvoir concilier la lutte pour une régularisation collective et le combat individuel pour l'octroi d'un titre de séjour, c'est la finalité de YEAM, lancé en 2019. L'idée est de mettre en contact chaque membre de VSP avec un-e accompagnant-e (personne avec papiers). Il ne s'agit pas de «prendre en charge» un-e sans-papiers, mais de le-la soutenir, de re-mobiliser des forces, si nécessaire

 facebook.com/VSPYEAM

VOIX D'AIRS



Album Autorité Orale, sorti en 2023

 micromegaleverbivore.bandcamp.com/album/autorit-orale

MicroMega le Verbivore

est l'auteur des 2 recueils

« Au clair de ma voix » et « Rimes nationales ».

Né et levé à Kinshasa, arrimé au plat pays depuis peu.

VOIX D'ETHER

Samidoun (ce terme vient de l'arabe « **soumoud** » qui signifie « détermination, ténacité, volonté ») est une organisation internationale qui lutte pour la visibilité et la médiatisation des prisonnier·ères palestinien·nes, qui construit un réseau de solidarité avec les prisonnier·ères palestinien·nes dans leur lutte pour la liberté et la libération de la Palestine. Cette organisation s'est développée à partir de la grève de la faim de septembre 2011 des prisonnier·ères palestiniennes dans les prisons israéliennes, après que la résistance ait perçu la nécessité d'un réseau dédié pour soutenir les prisonnier·ères palestinien·nes¹. Ainsi, Samidoun s'efforce quotidiennement de fournir des informations sur leurs combats et leurs conditions de détention par le biais d'événements, de délégations et de ressources.



Extrait de l'évènement **ESTAFETTE FOR PALESTINE** le 28/09/24 : "Quand les colonisateurs se serrent les coudes"

zintv.org/video/quand-les-colonisateurs-se-serrent-les-coudes/

À LIRE :

Menace de dissolution de Samidoun à Bruxelles : complicité avec l'extrême droite israélienne et intimidation

<https://bruxellesdevie.com/2023/12/14/menace-de-dissolution-de-samidoun-a-bruxelles-complicite-avec-lextreme-droite-israelienne-et-intimidation/>



Faiza Hirach, membre de Samidoun Brussels

6 pages bichromie
- 29/42 cm - 6000
exemplaires produit
par **FRMK, la Foire du Livre de Bruxelles, le Centre Belge de la Bande Dessinée**. Avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International et de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne. Avec le Soutien d'Un futur pour la culture

STUDIO BARAKA GRAFIKA

Le studio **Baraka Grafika** est un studio de bande dessinée actif depuis 2021. Composé de huit artistes, il est né de la rencontre entre des militants de **la Voix des Sans-papiers Bruxelles (VSP)** et de jeunes auteur·ice·s émergent·e·s bruxellois·e·s. Le collectif construit un récit en bandes dessinées à plusieurs mains et d'après les témoignages de ses membres sans papiers. Le journal **Turbulent** est un projet d'édition d'une partie de ce récit sous la forme d'un journal gratuit largement distribué. Imprimé à 6000 exemplaires, il témoigne des difficultés du parcours des demandeurs et demandeuses d'asiles aux premiers temps de leurs arrivées sur le continent européen et à Bruxelles.

Auteurices : Simon Boillat, Margot Preham, Halidou Ouandaogo, Mamadou Taslim Diallo, Thierno Dia, Alberto Isifin Tchama, Agustin David, Amandine Bertholet.

fremok.org/site.php?type=P&id=400



NIZAR SALEH

Nizar Saleh est un photographe, vidéaste et producteur de musique qui vit entre Kinshasa, Anvers et Bruxelles. Il est membre du collectif **FAIRE-PART**, un collectif de cinéastes belges et congolais. Après des études en communication visuelle et en photographie à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, il a réalisé plusieurs courts métrages documentaires sur la scène artistique kinoise. Son travail, fictionnel et documentaire, explore la relation entre les populations et leur environnement. Il est profondément influencé par les histoires coloniales et postcoloniales entre la Belgique et la RDC, par les populations qui y vivent et par les nombreuses et complexes relations qui les unissent.

Nizar travaille comme photographe et cinéaste avec le Musée belge à l'Étranger (MAS) et l'Africa Museum (Tervuren), où il crée des contenus autour de la restitution d'œuvres d'art et d'objets africains, ainsi que de restes humains dans des collections privées et publiques en Belgique. Il a coréalisé 12 documentaires primés, dont *Bidon Vil* (2018), *Faire-Part* (2019), *In Vele Handen* (2020), *L'Escale* (2022), *I Heard They Change Color* (2022) et *Speech For A Melting Statue* (2023).

Nizar est également cofondateur de la société de production Kim-pavita Films et coproducteur du groupe de musique KIN'gongolo Kiniata.

 <https://nizarsaleh.onfotomat.com/>



MÉMOIRE COLONIALE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Collectif « **Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations** » (CMCLD) est un regroupement de fait de militants panafricains de Bruxelles, Flandres et Wallonie qui existe depuis 2012. Ce collectif, indépendant et non affilié à un parti politique, s'est effectué autour de deux thématiques principales : la mémoire coloniale et la lutte contre les discriminations, deux thématiques essentielles pour la composante d'ascendance africaine de la population belge. Pour elleux, il est évident que l'on ne peut pas comprendre les mécanismes du racisme subi actuellement par les personnes noires afrodescendantes sans d'abord sonder le passé colonial et ses conséquences.

Le 27 avril 2013, le Collectif lance sa première visite guidée décoloniale avec la participation des historiens Lucas Catherine et Antoine Tshitungu. Au fil du temps, le CMCLD développe son expertise sur la colonialité de l'espace public belge et crée en 6 ans, grâce à ses guides Calvin Soiresse Njall et Aliou Baldé, 15 parcours supplémentaires de visites guidées décoloniales à travers la Belgique. Par ailleurs, le CMCLD mène depuis sa création, un travail de lobbying politique auprès des pouvoirs locaux, régionaux et fédéraux sur des thèmes tels que la lutte contre le racisme et plus spécifiquement contre le racisme anti-noir, la décolonisation de l'espace public, l'enseignement obligatoire de l'histoire de la colonisation au sein du système de l'enseignement belge et la valorisation du patrimoine culturel et historique africain.

LA PLATEFORME EXIL.S ET CRÉATION.S

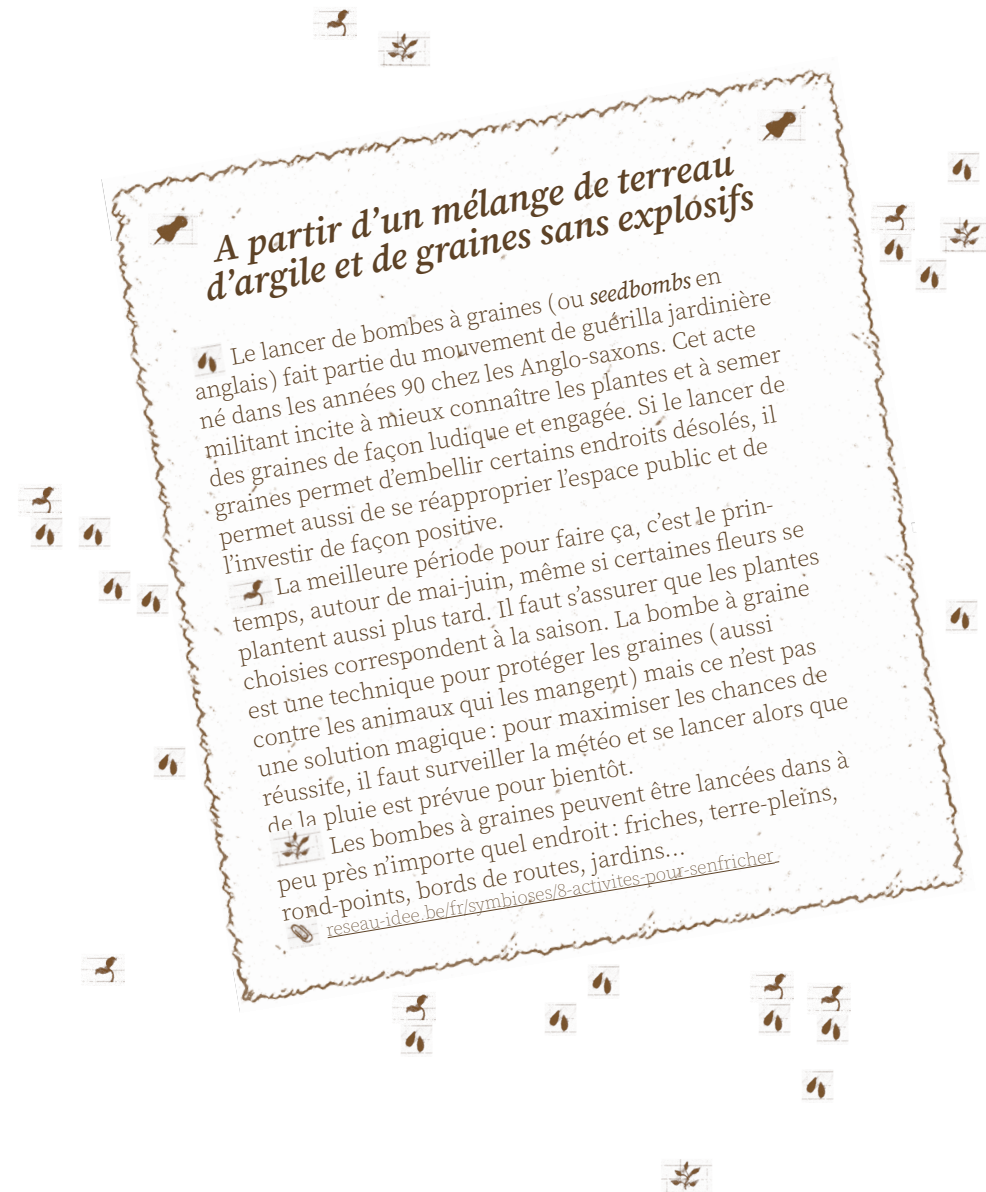
La plateforme **Exil.s & Création.s** est née de réflexions engagées par les personnes sans papiers, artistes ou pas, suite aux nombreuses sollicitations d'artistes avec papiers, d'étudiant-es en arts, de collectifs, d'associations (culture, social, éducation permanente, etc), d'organisations militantes, d'institutions culturelles. Leur constat général d'échec, un ressenti déceptif autant dans les contenus, les formes et les diffusions que dans les promesses de visibilité ou d'engagement, voire même, un sentiment amer d'utilitarisme, voire d'extractivisme culturel a amené les premier-es concerné-es par la migration à moduler leur adhésion aux projets.

S'ajoute à ce constat, la constance de certain-es artistes à s'engager dans des esthétiques, des représentations à partir de leurs propres imaginaires, souvent biaisés par des académismes, des racialismes, des humanitarismes, des empêchements ou déversements émotionnels.

Le comité de pilotage d'Exil.s & Création.s est composé de membres de la **Voix des sans papiers de Bruxelles** (VSP BXL), de la **Voix des sans papiers de Liège**, du **Comité des femmes sans papiers**, du **Studio Baraka Grafika**, des Ecoles Supérieures d'Arts Saint-Luc & ERG, d'artistes sans et avec papiers, du collectif Désorcelier Frontex, de membres d'institutions culturelles au service d'un changement structurel interne, collégial et une revendication commune à la régularisation.



RÉCETTE POUR DES BOMBES À GRAINES



A sepia-toned photograph of a person standing in a field, looking towards a large, leafy tree on the left. The person is wearing a light-colored shirt and dark pants. The ground is covered in small, dark seeds or debris. The overall tone is historical and contemplative.

01:00:28

Nous avons planté et nous planterons
encore les bombes à graines,

Graphisme et mise en page

Clothilde Bernard

Escuyette

Fonts

Source serif variable

Salpicado

Print

PixartPrinting

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ZiNTV
MEDIA D'ACTION COLLECTIVE